

Mariage et adoption pour les homosexuels ?

Par **Olivier**, le 13/05/2004 à 09:54

Bonjour !

Voilà un nouveau sujet (sensible comme je les aime) de débat. Le parti socialiste, en réaction à la volonté de M Mamère de célébrer un mariage (nul) entre deux homosexuels dans sa ville de Bègles, vient d'annoncer qu'il allait déposer une proposition de loi visant à autoriser les mariages homosexuels dans le code civil.

Je me suis donc dit que ça concernait directement le droit et donc que ça pouvait être intéressant d'avoir votre avis.

Comme d'habitude toute réaction à caractère homophobe sera sévèrement sanctionnée, on ne discute ici que du point de vue de l'opportunité et du droit.

A vos claviers !

Par **LacunA**, le 13/05/2004 à 10:49

Moi je suis tout à fait pour le mariage homosexuel, ce sont des personnes comme tout le monde (chacun s'occupe de son c** comme il veut !!!!!), et le mariage est avant tout un contrat, même si la majorité des personnes voient ça d'un autre oeil (union sacrement etc), c'est un contrat "institution" comme on dit souvent. Et comme tout contrat il engendre des conséquences patrimoniales, avantages fiscaux.

Le pacs a été un bon progrès pour les homosexuels mais ça ne fait que le laisser à la marge de la société car ils ne peuvent pas contracter un mariage normal comme tout le monde. Et il faut vivre avec son temps, je ne vois pas pourquoi 2 personnes qui veulent se marier, même si elles sont de même sexe, devraient s'y refuser.

Le seul truc pour lequel je suis contre envers les homosexuels c'est la question des enfants (même si ça fait pas parti du sujet ici), je pense qu'un enfant mérite d'avoir un papa et une maman, pas 2 papas ni 2 mamans, c'est pour son équilibre.

Sinon ben j'attend de voir la proposition de M. Mamère, il ne faut pas qu'il y ait la moindre discrimination !!!

Par **jeeecy**, le 13/05/2004 à 10:57

moi je suis contre le mariage entre 2 homosexuels car j'estime que le mariage est d'abord une institution fondamentale de notre vie

en plus le mariage sera la première porte pour les homosexuels pour l'adoption ensuite et ce la j'y suis totalement opposé également
enfin tant que cette réforme ne passera pas il n'y aura pas de problème car tous les mariages seront nuls

voilà
@+
Jeeecy

Par **Olivier**, le **13/05/2004** à **11:01**

Apparemment le gouvernement et la majorité parlementaire sont plutôt opposés à l'idée, ce qui n'est pas plus mal, dans la mesure où je suis assez d'accord avec JC, mais contrairement à lui je suis plus contre pour des raisons religieuses, mais bon, ce n'est pas le problème ici;

Pour les dernières réactions du garde des sceaux, l'AFP vient de sortir une dépêche
[url=http://fr.news.yahoo.com/040513/85/3sr99.html:26ipd5vd]ici[/url:26ipd5vd][url]

Par **LacunA**, le **13/05/2004** à **11:20**

le mariage est un contrat civil, on n'est pas obligé de passer devant le curé heureusement....
et les homo ont droit de vivre comme tout le monde et de bénéficier des mêmes avantages, un homo ne peut pas succéder de son conjoint pacsé... c'est pas normal ça quand même
ou alors faudra une bonne réforme du pacs pour l'assimiler au mariage

Par **Olivier**, le **13/05/2004** à **17:56**

Bon comme le sujet a l'air de marcher, je rajoute un sondage !

Par **LacunA**, le **13/05/2004** à **19:06**

je veux bien qu'on soit contre mais faut donner des arguments! et dire que c'est une institution fondamentale de la société je suis d'accord, alors pourquoi ne pourraient-ils pas en profiter eux aussi?! si c'est fondamentale faut pas les laisser en marge de la société.

qui c'est peut être qu'un jour tu te découvriras homo (ça peut arriver!!!) et que toi aussi t'as envie de t'unir avec celui que t'aime, et la société t'en empêcherait... on prône l'égalité de tous, c'est la devise de la France y paraît, mais l'égalité c'est très relatif apparemment....

Par **Olivier**, le **13/05/2004** à **19:08**

Comme je te l'ai dit, je ne suis pas contre le mariage homosexuel en tant que contrat (ça s'appelle déjà et ça s'appelle le pacs) mais je suis contre uniquement pour des raisons religieuses que je ne souhaite pas exprimer ici....

Par **LacunA**, le **13/05/2004** à **19:55**

Le pacs ne permet pas les meme avantages qu'un contrat de mariage, il ne permet pas de succeder de son conjoint par exemple, c'est inadmissible.
que tu sois contre pour des motifs qui te sont personnels d'accord, mais soit contre pour des motifs de droit c'est plus convaincant... sinon pour moi je trouve que c'est limite de la discrimination d'etre contre, et je trouve scandaleux qu'a notre époque la société soit aussi reticente

Par **moko**, le **15/05/2004** à **17:29**

Moi je suis d'accord avec jeecy. J'ai voté contre, tout simplement parce que, comme l'a maintes fois répété notre Garde des Sceaux, un mariage se fait entre deux personnes de sexes opposés.

La loi dit NON et je ne pense pas qu'une nouvelle loi soit d'actualité.

Quand je pense toutes les critiques des socialistes quant aux réformes actuelles menées par les gouvernements Raffarin, c'est maintenant à eux de vouloir une réforme pour le moment tout à fait ridicule puisqu'ils ont eux-meme instauré le pacs, sensé reconnaître aux homosexuels une union de droit, et non plus un concubinage, synonyme d'union de fait .

[i:2ft3n18m]Dura lex sed lex[i:2ft3n18m]

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Frédéric**, le **15/05/2004** à **18:08**

Une réponse sans agression, mais qui a pour but de souligner l'idiotie du message de moko. Pour ou contre, ce n'est pas ce qui m'intéresse ici. En revanche, se positionner contre une réforme sous prétexte que la loi actuelle est dans le sens inverse, ça n'a aucun sens. Donc, il faudrait être contre toute modification législative qui viendrait contredire un texte antérieur... Etre contre l'abolition de la peine de mort, vu que la loi prévoyait cette peine, être contre l'euthanasie parce que la loi l'interdit, etc... L'avantage, c'est que si une attitude comme celle-là est généralisée, nous serons tous d'accord.

Par **Olivier**, le **15/05/2004** à **18:30**

Pour ce post là je suis d'accord (et je suis même assez d'accord avec toi), donc je ne l'effacerai pas (comme quoi je sais être gentil parfois !)

Par **vins2050**, le **15/05/2004** à **18:32**

Je suis contre et ma raison est très simple : Et la
[size=150:28mgqjuz]MORALE[/size:28mgqjuz] vous en faites quoi ????????????

le mariage en soit ne me gêne pas trop (quoique) mais c'est la porte ouverte à l'adoption !
Etes-vous , Connaissez-vous ou avez vous déjà rencontré quelqu'un qui avait été adopté? Il se sent mal dans sa peau et fait des crises d'identité alors je n'imagine même pas si ses parents sont homosexuels !!!

Il faut stopper cet élan de libéralisme aveugle et penser à l'avenir : ce sont pas les homos qui vont relancer le taux de fécondité en france.

je vais être un peu violent mais tant pis : pour moi le PACS c'est déjà trop

je n'arrive pas à concevoir (cela reste mon opinion personnelle) un couple d'homosexuels. J'ai été élevé avec certaines valeurs et le fait de voir un couple d'homosexuels ds la rue me choque.

Mais par les temps qui courent il faut être ouvert alors allons-y ! fonçons droit dans le mur !!!
Je pense qu'il y a de toute façon en france des questions plus importantes à régler en priorité.

Par **LacunA**, le **15/05/2004** à **18:51**

je suis franchement choqué par votre manque d'ouverture d'esprit, c'est trop nul et la moral? c'est dingue ça, sous prétexte qu'ils sont de meme sexe ils ont pas le droit de bénéficier des avantages d'un CONTRAT de mariage... je reve

Olivier, pkoi tu effacerais le post de frederic ? il y dit rien de mal, il est meme lucide comme post, pourquoi etre pour quelque chose parce que c'est la loi? si on y va dans ce sens, on peut penser que ça y'est, on n'aura pu de lois supplémentaires....

[size=150:7i42bo7t]vous dites : n'y voyez pas de discrimination mais la moi j'en vois vraiment
evii.

de trop... Image not found [size:7i42bo7t]

je crois que sur ce coup la, quitte à me faire bannir du forum je dirai haut et fort ce que je pense

Par **Olivier**, le **15/05/2004** à **18:54**

J'ai dit que je n'effaçais pas celui ci. En revanche , j'ai été très prompt à effacer le précédent. celui ci me convient tout à fait puisque j'ai même dit que j'étais assez d'accord avec lui !

Par **LacunA**, le **15/05/2004** à **18:58**

celui de moko?

:shock:

ben celui de Vins2050 est lamentable.... Image not found c'est celui la qui meritrai d'etre effacé...

c'est de la discrimination et j'ai horreur de ca perso, ca me fout en pétard son message. C'est tout simplement homophobe ce qu'il dit, et si ca devient comme ca le forum moi j'me barre

Par **jeeecy**, le **15/05/2004** à **19:33**

je pense que tu as du mal intepreter les propos de Vins2050
les relations homosexuelles sont a priori contre nature puisque pour procreer il faut un homme et une femme d'ou ses propos sur la morale

le mariage est un contrat certes mais qui debouche sur un etat d'esprit et l'inconscient

je ne pense pas qu'il soit homophobe et j'en suis meme sur
cependant j'estime que chacun peut avoir son avis
ce n'est pas parce qu'on dit qu'il ne faut pas qu'ils se marient que pour autant on veut les cramer (reference a de l'actualite recente)

je les respecte et j'en connais et ce n'est pas pour autant que je ne apprecie pas
cependant j'estime que ce n'est pas une bonne "image" (sans arrieres pensees et ne deformez pas mes propos) vis-a-vis des enfants

voila

@+

Jeeecy

Par **LacunA**, le **15/05/2004** à **19:53**

on parle de mariage pas des enfants

mais un pacs c'est de la poudre aux yeux... si c'était la meme chose que le mariage pourquoi est-il ouvert a tous? pas seulement aux homo?!!

et j'interprète pas, je lis ça me suffit... dire que c'est contre nature je suis pas d'accord, les homo savent depuis tout petit s'ils le sont ou pas, alors si c'est pas inné dites moi ce que c'est... parce qu'on ne voit pas des masses dans la rue alors c'est pas l'influence exercée
shock.

quand ils ont 8ans Image not found or type unknown

un mariage qui débouche sur un état d'esprit et d'inconscient.. tu peux préciser?

[quote="jeeecy":261402x6]je les respecte et j'en connais et ce n'est pas pour autant que je ne apprécie pas [/quote:261402x6]

ça m'a toujours fait rire cette phrase.... on entend ça souvent mais c'est pas parce qu'on en connaît que forcément on les aime...

Par **Olivier**, le **15/05/2004** à **21:13**

Voilà que l'ami Lionel sort de sa tanière de l'île de Ré (il doit y avoir moins de sable pour faire des pâtés en ce moment.... je déconne bien sûr). La source est l'AFP donc on peut lui prêter quelque crédit. Voici la dépêche sortie à l'instant (vous remarquerez que juristudiant est un site up to date !):

Lionel Jospin se prononce contre le mariage homosexuel

PARIS (AFP) - L'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin se prononce dans une tribune à paraître dimanche dans le Journal du Dimanche contre le mariage homosexuel, estimant que "le mariage est dans son principe et comme institution "l'union d'un homme et d'une femme".

Prenant le contrepied de la direction du Parti socialiste, l'ancien Premier ministre affirme "qu'on peut réprover et combattre l'homophobie tout en n'étant pas favorable au mariage homosexuel, comme c'est mon cas".

M. Jospin insiste sur "le sens et l'importance des institutions", et ajoute: "Je ne crois pas qu'il soit pertinent d'en dénier le sens".

"On peut respecter la préférence amoureuse de chacun, sans automatiquement institutionnaliser les moeurs", conclut l'ancien Premier ministre.

Par **moko**, le **15/05/2004** à **21:39**

[quote="Frédéric":pgp5jzlk]Une réponse sans agression, mais qui a pour but de souligner l'idiotie du message de moko. Pour ou contre, ce n'est pas ce qui m'intéresse ici. En revanche, se positionner contre une réforme sous prétexte que la loi actuelle est dans le sens

inverse, ça n'a aucun sens. Donc, il faudrait être contre toute modification législative qui viendrait contredire un texte antérieur... Être contre l'abolition de la peine de mort, vu que la loi prévoyait cette peine, être contre l'euthanasie parce que la loi l'interdit, etc... L'avantage, c'est que si une attitude comme celle-là est généralisée, nous serons tous d'accord.[/quote:pgp5jzlk]

Merci c'est gentil, mais tu n'as pas l'air de m'avoir compris. On n'est pas là pour se casser mais pour s'expliquer mutuellement nos points de vue.

Je ne me positionne pas en fonction de la loi pour une éventuelle réforme, je pense que cette réforme n'est pas la bienvenue. Je disais juste que pour moi, le mariage n'est pas seulement civil mais c'est aussi un geste religieux. Ainsi, il doit se faire entre des hétéro. C'est tout. Maintenant, dis-moi ce qu'il y a d'idiote là-dedans.

Je te remercie

Par **Olivier**, le **15/05/2004** à **21:43**

Du calme, ce n'est pas la peine de s'énerver comme ça. Tu défends tes opinions et c'est très bien ! Merci néanmoins de le faire en restant courtois et correct, et dans le respect de la pensée des autres, c'est pourquoi j'ai supprimé une phrase de ton post.

[edit] ce message s'adresse à tout le monde : merci de garder votre calme, même si le sujet déchaîne les passions !

Par **LacunA**, le **15/05/2004** à **22:30**

le problème c'est que vous casez du religieux là-dedans, alors qu'on parlerait d'un mariage civil. On n'est pas obligé de passer devant le curé pour se marier, alors dans ce cas pourquoi refuser le contrat de mariage aux homo ?

Par **jeeecy**, le **15/05/2004** à **22:52**

je pense qu'on devrait pouvoir trouver un contrat pour les "homos" qui aurait des avantages pécuniaires comparables avec ceux du mariage mais sans être le mariage

il est en effet nécessaire de pouvoir leur accorder des avantages fiscaux car même si leur union est contre-nature il n'en reste pas moins qu'ils sont unis quand même...

voilà

@+

Jeeecy

Par **moko**, le **16/05/2004** à **01:33**

les "avantages fiscaux" dont tu parles avaient en partie été mis en avant avec le PACS. Comme je le disais à Olivier, on n'a pas assez parlé du PACS dans ce message ... Pensez-vous que celui-ci a plus servi de "lot de consolation" aux homosexuels (sachant que les heteros peuvent aussi se pacser) ?

Par **jeeecy**, le **16/05/2004 à 08:44**

oui pour le PACS on n'en a pas assez parlé
cependant j'estime que le PACS est une grosse connerie et tout professeur un temps soit peu doué le dira également => à cause de l'indivision

non moi je veux un contrat qui ne s'appelle surtout pas mariage mais qui ait les memes avantages fiscaux et seulement pour les homosexuels
donc on pourrait modifier le PACS mais quid de hétérosexuels Pacsés?

les autres avantages du mariage que ceux fiscaux ne seraient pas dans ce contrat spécial ex: adoption, nom commun....

voilà
@+
Jeeecy

Par **Frédéric**, le **16/05/2004 à 11:19**

Restez juridique: la morale et la religion n'ont rien à voir ici. Il faut distinguer l'opportunité d'une autorisation législative, qui peut se fonder sur une opinion religieuse, et la technique législative qui ne peut pas y faire référence. La laïcité empêche cela et le mariage dont il est question serait de toute façon purement civil, donc les institutions religieuses n'ont rien à voir ici. Le mariage religieux a sans doute pour but la procréation, mais ce n'est pas la finalité première du mariage civil. Sur l'adoption, il y a aujourd'hui des situations d'enfants adoptés par des homosexuels (mariés qui divorcent ensuite, célibataires qui masquent leur homosexualité, procréation artificielle à l'étranger, etc...): il y a une négation de ces situations de fait qu'il conviendrait peut-être d'améliorer.

Une autre chose sur le PACS: il entraîne, c'est vrai, un certain nombre de difficultés qui ont déjà été évoquées. Mais là encore, il me semble qu'une distinction est nécessaire entre l'opportunité du texte et sa traduction juridique. Sur la question de l'opportunité, il y a une avancée indéniable qui ne sert pas uniquement aux homosexuels. Sur la traduction juridique, c'est autre chose. Ce n'est pas parce que le texte est mal ficelé qu'il faut en rejeter la [i:3tgu6k8t]ratio legis[i:3tgu6k8t], ce sont deux choses distinctes. Par analogie, les textes sur les 35h constituent une avancée pour les salariés, mais la traduction juridique est assez imparfaite.

Une autre remarque sur les messages à propos de ce sujet. Le message que j'ai laissé et qui a été effacé était, il est vrai, un peu sec vis à vis de celui ou celle qui pronait la soumission à la loi. C'est assez normal, j'accepte le jeu vu que la charte du forum dit bien que les modérateurs seront intraitables sur la politesse et la courtoisie. Mais le message où il est question d'acte contrenature me semble à ce moment là critiquable. Enfin, c'est une autre

question...

N'oubliez pas que l'homme est un être de culture et que justifier une opposition sur le fait qu'une activité est contrenature est délicat. La procréation artificielle est contre nature également, mais elle existe et il me semble que c'est une bonne chose. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Voilà, il y aurait bien d'autres choses à dire... Je m'abstiens de formuler des attaques directes contre certains membres pour éviter la censure et préserver la courtoisie du forum. Un conseil pour ceux qui auraient un sujet sur la question du mariage homosexuel: restez juridique et réservez vos remarques sur la morale et la religion pour l'intro ou la fin du devoir, sinon vous courrez à la catastrophe. Il ne faut pas tout mélanger.

Par **LacunA**, le **16/05/2004** à **11:26**

je suis tout a fait d'accord avec frederic, il ne faut pas mélanger juridique et religion

le pacs n'est pas la solution comme j'ai deja dit de nombreuses fois sur ce topic

et si on doit interdire tout ce qui est contre nature on peut faire beaucoup de réforme : interdire l'IVG, la procréation artificielle etc on peut meme faire de l'absurde, si on est contre ce qui est issu de la nature c'est la fin des médicaments, de notre confort moderne etc faut évoluer avec son temps, on n'est plus à l'age de pierre. L'homosexualité est une réalité, et y'a aucune raison juridique valable pour qu'on leur interdise un contrat de mariage civil comme les hétéro. Ce sont des citoyens qui méritent d'avoir les meme droits et obligations que tout le monde, parce que leur interdire ce contrat est une discrimination à mon sens

Par **jeeecy**, le **16/05/2004** à **11:32**

[quote="Frédéric":3cqjp1nu]Restez juridique: la morale et la religion n'ont rien à voir ici. Il faut distinguer l'opportunité d'une autorisation législative, qui peut se fonder sur une opinion religieuse, et la technique législative qui ne peut pas y faire référence. La laïcité empêche cela et le mariage dont il est question serait de toute façon purement civil, donc les institutions religieuses n'ont rien à voir ici. Le mariage religieux a sans doute pour but la procréation, mais ce n'est pas la finalité première du mariage civil. Sur l'adoption, il y a aujourd'hui des situations d'enfants adoptés par des homosexuels (mariés qui divorcent ensuite, célibataires qui masquent leur homosexualité, procréation artificielle à l'étranger, etc...): il y a une négation de ces situations de fait qu'il conviendrait peut-être d'améliorer.

Une autre chose sur le PACS: il entraîne, c'est vrai, un certain nombre de difficultés qui ont déjà été évoquées. Mais là encore, il me semble qu'une distinction est nécessaire entre l'opportunité du texte et sa traduction juridique. Sur la question de l'opportunité, il y a une avancée indéniable qui ne sert pas uniquement aux homosexuels. Sur la traduction juridique, c'est autre chose. Ce n'est pas parce que le texte est mal ficelé qu'il faut en rejeter la [i:3cqjp1nu]ratio legis[/i:3cqjp1nu], ce sont deux choses distinctes. Par analogie, les textes sur les 35h constituent une avancée pour les salariés, mais la traduction juridique est assez imparfaite.

Une autre remarque sur les messages à propos de ce sujet. Le message que j'ai laissé et qui a été effacé était, il est vrai, un peu sec vis à vis de celui ou celle qui pronait la soumission à

la loi. C'est assez normal, j'accepte le jeu vu que la charte du forum dit bien que les modérateurs seront intraitables sur la politesse et la courtoisie. Mais le message où il est question d'acte contrenature me semble à ce moment là critiquable. Enfin, c'est une autre question...

N'oubliez pas que l'homme est un être de culture et que justifier une opposition sur le fait qu'une activité est contrenature est délicat. La procréation artificielle est contre nature également, mais elle existe et il me semble que c'est une bonne chose. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Voilà, il y aurait bien d'autres choses à dire... Je m'abstiens de formuler des attaques directes contre certains membres pour éviter la censure et préserver la courtoisie du forum. Un conseil pour ceux qui auraient un sujet sur la question du mariage homosexuel: restez juridique et réservez vos remarques sur la morale et la religion pour l'intro ou la fin du devoir, sinon vous courrez à la catastrophe. Il ne faut pas tout mélanger.[/quote:3cqjp1nu]

c'est effectivement tres bien dit tout cela

cependant la morale et la religion ne sont independant du monde juridique

souvent avant de "pondre" une loi on vérife si elle est conforme à la notion de morale

cette notion varie tout le temps et c'est notamment cela qui permet parfois au juge d'autoriser ou de refuser ecrtains actes

en l'espece il s'agit de savoir si la notion de morale a suffisamment evoluee pour integrer le mariage homosexuel

car il s'agit bien ici de cela

les francais accepteraient-ils si un referendum etait fait sur ce sujet le mariage pour les homosexuels?

Personnellement je ne pense pas mais il est vrai que l'ecart entre le oui et le non serait assez proche (60-40 ou 55-45 à mon avis)

donc la question du mariage homosexuel puisqu'elle est d'actualite grace a MM. Mamere et Delanoé pourrait se transformer en la necessite ou non d'un referendum sur la question

en effet avant de savoir les avantages et inconvenients d'un tel systeme il serait peut-etre bon de savoir si il va etre mis en pratique...

[quote="LacunA":3cqjp1nu]je suis tout a fait d'accord avec frederic, il ne faut pas mélanger juridique et religion

le pacs n'est pas la solution comme j'ai déjà dit de nombreuses fois sur ce topic

et si on doit interdire tout ce qui est contre nature on peut faire beaucoup de réforme : interdire l'IVG, la procréation artificielle etc on peut meme faire de l'absurde, si on est contre ce qui est issu de la nature c'est la fin des médicaments, de notre confort moderne etc faut évoluer avec son temps, on n'est plus à l'age de pierre. L'homosexualité est une réalité, et y'a aucune raison juridique valable pour qu'on leur interdise un contrat de mariage civil comme les hétéro. Ce sont des citoyens qui méritent d'avoir les meme droits et obligations que tout le monde, parce que leur interdire ce contrat est une discrimination à mon sens[/quote:3cqjp1nu] c'est une discrimination ca c'est sur mais elle est volontaire

donc la question est de savoir si on veut faire cesser cette utopie ou non

personnellement je dirai oui mais sous la meme forme qu'un mariage entre heterosexuels

voila
Jeeecy

Par **vins2050**, le **16/05/2004 à 12:37**

afin de calmer les ardeurs revendicatrices de lacuna je souhaiterais expliciter mon point de vue :

je ne suis pas contre les homosexuels mais seulement contre la banalisation de l'homosexualité. Nuances très importante il me semble.

De plus j'ai le droit de dire ce que je pense et l'ouverture d'esprit, comme tu le dis si bien lacuna, est de respecter les opinions des autres, en particulier lorsqu'elles sont légitimes car je te le rappelle mais il y a plus de votes contre que pour (c'est ce qu'on appelle la démocratie lacuna)

[quote="Lacuna":28zwsijf]on parle de mariage pas des enfants[/quote:28zwsijf]
apprend à lire Lacuna !!! Lis le topic on est en plein dans le vif du sujet !!!

Mariage et adoption!!!

RESTONS ZEN

Par **Frédéric**, le **16/05/2004 à 12:50**

La morale n'intervient pas en tant que telle en droit, tout simplement parce qu'il s'agit avant tout d'une notion individuelle. Elle est évidemment présente dans l'esprit de chaque parlementaire au moment de l'adoption d'un texte quelconque. Les textes ne parlent pas de la morale ni de la religion, les seules notions qui semblent s'en rapprocher sont l'ordre public, les bonnes moeurs, peut-être la coutume dans certains cas, ce qui est différent.

L'organisation d'un referendum sur la question me semble complètement inutile. Il y a des sujets plus importants que celui-là qui mériteraient une consultation populaire. En outre, la loi ne suit pas toujours la volonté populaire: qu'on se souvienne de la peine de mort qui a été abolie alors que les oppositions étaient fortes et de loin majoritaires si l'on en croit les sondages de l'époque. La question des sondages est assez problématique et leur fiabilité est souvent mise à rude épreuve; il est assez difficile de dire que le résultat serait de 55-45, 60-40... pour l'heure, le mariage homosexuel semblerait accepté à 59% et l'adoption par les homosexuels à 49% (un sondage qui date de 4 ou 5 jours, entendu à la radio et cité par un député UMP dont j'ai oublié le nom). Le rôle du législateur est parfois de passer outre une opposition et d'imposer certains changements. Pour le mariage au sens strict, il n'y a rien, morale et religion exceptées, qui permet d'empêcher une réforme autorisant le mariage homosexuel. Pour l'autre question, celle de l'adoption, si l'on excepte encore une fois la morale et la religion, les problèmes sont ceux soulevés par certains psychologues, pedopsychiatres, etc... à savoir que l'identité sexuelle d'un enfant (pas ses préférences, uniquement la reconnaissance de l'appartenance à un genre sexuel) se construit dans les 4 ou 5 premières années de la vie et que l'homoparentalité pourrait y faire obstacle. Il y a désaccord entre les psy sur l'influence réelle de l'homoparentalité. A mon sens, il faudrait jeter un coup d'oeil sur les droits étrangers et les retentissements de l'homoparentalité sur les enfants. Les hollandais homosexuels peuvent adopter: les enfants deviennent-ils alors de

dangereux psychopathes, ont-ils des troubles psychologiques, ou sont-ils au contraire tout à fait équilibrés? Quelle est la différence entre les bonnes moeurs aux Pays-Bas et les bonnes moeurs françaises? L'Allemagne autorise le partage de l'autorité parentale au sein d'un couple homosexuel: ces gens-là sont-ils réellement différents de nous autres français? Les belges autorisent le mariage homosexuel: sont-ils si éloignés, culturellement parlant, de nous? Ce sont des questions objectives qui peuvent être discutés. L'argument religieux est beaucoup plus discutable: sur quelle religion va-t-on se fonder? Y a-t-il unanimité au sein des religions? En quoi pourrait-on soumettre une loi républicaine à un précepte religieux?

Par **LacunA**, le **16/05/2004** à **13:19**

le problème c'est que vous n'avez pas d'arguments juridiques pour dire qu'un mariage homo est pas possible. Je ne reprendrai pas les arguments de frederic, il n'y a rien de plus a dire car il dit la vérité!

Un peu d'ouverture d'esprit ne vous ferait pas de mal.

Par **vins2050**, le **16/05/2004** à **13:42**

Face à ce dialogue totalement stérile des deux parties je propose , pour la cordialité du forum, d'arrêter là le sujet.

Chacun pouvant méditer les dires et les arguments des autres sur les posts précédents.

Il n'est pas de mise de s'énerver pour ce sujet , personnellement, je préfère arrêter là cette discussion.

Par **Frédéric**, le **16/05/2004** à **14:18**

[quote="LacunA":29pekcv8]Je ne reprendrai pas les arguments de frederic, il n'y a rien de plus a dire car il dit la vérité![/quote:29pekcv8]

Je tiens à préciser que Lacuna et moi n'avons pas encore de relations très poussées, mais cette admiration laisse présager des développements intéressants. Peut-être aurais-je ajouté une majuscule à "vérité".

Pour le reste, c'est dommage de vouloir arrêter la discussion. C'est vrai qu'on pourrait éviter les reproches sur l'ouverture d'esprit, mais de là à arrêter... Au moins la discussion n'est pas asseptisée et c'est plutôt plaisant. C'est dommage que l'on ne puisse pas s'insulter, ça donnerait un peu plus de vie à l'ensemble.

Par **Olivier**, le **16/05/2004** à **15:32**

C'est vrai que ce serait dommage d'arrêter alors que le sujet est très chaud dans l'actualité. Mais il est vrai pour en revenir à ce qui était dit plus haut que la morale a une place indéniable dans la constitution de la loi, et que de tels sujets qui apparemment intéressent les gens, ou en tout cas déchaînent les passions, méritent qu'on s'y intéresse. Donc je verrais peut être un nouveau développement qui pourrait être intéressant dans ce problème : pourquoi ne pas demander l'organisation d'un référendum d'initiative populaire ?

Sinon dans la série des dérives de la question vers la polémique, j'avais aussi : "utiliserait-on le débat sur le mariage homosexuel afin de masquer le travail du gouvernement sur la réforme de l'assurance maladie?" mais je la trouve un peu polémique celle-ci !

Par **Frédéric**, le **16/05/2004** à **15:45**

« Je déteste les discussions. Elles vous font parfois changer d'avis »
Oscar Wilde

Par **Yann**, le **16/05/2004** à **15:51**

Excusez moi je prends les choses en cours... Excusez moi j'ai tout lu à la suite il est donc possible que je me mélange dans les arguments de chacun. Personnellement je suis contre, mais c'est plus pour des raisons de conviction religieuses donc je ne m'étendrai pas sur ces arguments.

Vins ce type de topic ne s'arrête jamais, chacun cesse d'y participer quand bon lui semble, donc tant que quelqu'un a quelque chose à ajouter ça continue. D'ici quelques jours on n'y pensera plus, mais qui sait dans quelques mois le sujet sera ressorti pour x raison (un dépôt de proposition de loi par exemple) et tout recommencera!

Frédéric j'aime bien tes messages car tu es le seul à rester vraiment juridique ici. Mais l'idée

de s'insulter c'est vraiment moyen Image not found or type unknown Voilà qui ferait justement perdre leur côté
:wink:

juridique à tes messages. Image not found or type unknown

Pour ce qui est de la validité des sondages chacun sait qu'il faut être extrêmement prudent avec ce sujet. Les chiffres sont maléables et on peut leur faire dire ce que l'on veut. Dois je rappeler les sondages lors des dernières élections présidentielles en France et l'horreur qui en est résulté? Raison de plus pour s'en méfier, je ne parle même pas du sondage de ce forum!

Revenons au sujet Une question m'est venue à l'esprit: comment définir le mariage?
J'ai donc ouvert mon code civil, et là stupeur! Beaucoup d'articles en parlent ok, mais il n'y a pas de définition précise, juste des références. Grosso modo c'est une action solennelle par laquelle un homme et une femme s'engagent mutuellement à vivre ensemble. C'est la situation qui en résulte qui développe des capacités.

Donc dire que c'est un contrat au sens strict, non car on ne peut y mettre fin seul (sans magistrat) par un simple accord de volonté comme pour les autres contrats. Or vous savez comme moi qu'en droit il suffit qu'une condition manque pour que tout change et pour qu'un chat ne soit plus un chat.

Le mariage est une institution: par l'accord de volonté les époux y adhèrent. D'où son côté "sacré" et particulier.

De plus à la base le mariage vient du droit canonique, là on case la place du religieux dans le

débat! (ok je pousse un peu ). Enfin ceci dit pour reprendre une question de Frédéric toutes les grandes religions sont d'accord à propos de l'homosexualité (pour toutes on est sur terre pour procréer). Enfin ça n'a pas sa place ici donc j'arrête avec ça.

A mon sens le mieux est une révision du PACS pour en faire quelque chose de valable, pas ce qu'on a aujourd'hui! Enfin c'est juste mon avis...

Par **Lacuna**, le **16/05/2004** à **16:02**

[quote="Frédéric":61o9dq16]Je tiens à préciser que Lacuna et moi n'avons pas encore de relations très poussées, mais cette admiration laisse présager des développements intéressants. Peut-être aurais-je ajouté une majuscule à "vérité". [/quote:61o9dq16]

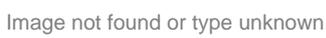
:wink: :wink: :wink:

 type unknown

je dis qu'il y a un manque d'ouverture d'esprit car personne n'avance un vrai argument juridique pour dire qu'il faut refuser le mariage homo. Peut être qu'avec un argument valable je changerais de position mais la non, dire que c'est pour une question de moralité je suis pas d'accord. En quoi c'est immoral d'être homo?

et pour le religieux on parle en matière contractuelle, la religion n'a rien à voir dedans.

pourquoi ne pas proposer différents pacs tout comme il existe différents contrats de mariage? j'entend par là pourquoi ne pas instituer un pacs qui équivalerait à un contrat de mariage ordinaire sans l'appeler mariage? et après tout qu'est ce qu'on s'en fout que ça s'appel

mariage ou pacs vu que les effets méritent d'être les mêmes....  type unknown

Par **Olivier**, le **16/05/2004** à **16:37**

art 144 cciv : L'HOMME ayant 18 ans révolus, la FEMME ayant 15 ans révolus ne peuvent contracter mariage. Voilà un premier argument juridique.

Un autre ? Pour cela rappelons nous nos cours de 1ère année : quelles sont les sources de droit ? La Constitution OK, la loi OK, la jurisprudence OK, et il n'y aurait pas autre chose ?

Mais si suis-je bête ! LA COUTUME ! Or que nous dit la coutume depuis les origines du droit ? PAS DE MARIAGE HOMOSEXUEL ! 2e argument juridique.

Bon j'arrête là les railleries ! Pour en revenir à ce que tu disais LacunA je suis assez d'accord avec toi à une petite différence près. Revoir le PACS je suis d'accord, mais à condition d'en arriver là où la gauche voulait en venir lors du vote de la loi. Selon moi, il faudrait réserver le PACS aux homosexuels (tout en augmentant les avantages procurer sans toutefois les apparenter à des personnes mariées, quoique....) et supprimer de ce fait le PACS entre personnes de sexe différent, ce qui ne sert absolument à rien, dans la mesure où ça s'appelle le mariage et que ça n'a été instauré que pour faire passer le PACS des homos.

Et là de mon côté ça ne coïncerait plus !

Par **LacunA**, le **16/05/2004** à **16:48**

:lol:

moi ca me fait marrer en tout cas!!! c'est deja ça!!! Image not found or type unknown

c'est l'appellation mariage qui gêne tout le monde, MAIS si c'est sous la forme de pacs.... alors .lol!

la tout le monde est content alors que ça revient au même dans le contenu... Image not found or type unknown

au moins now j'ai des arguments juridiques valables et d'accord, fallait les avancer avant de se moquer non?

Par **Olivier**, le **16/05/2004** à **16:53**

JE ME SUIS PAS MOQUE.....

C'est pas la même chose un mariage et un PACS. Le mariage met aussi des obligations à la charge des époux, alors que le PACS n'est qu'un contrat patrimonial entre les cosignataires (et non les pacsés, c'est pas dans le dictionnaire.....), donc ce n'est pas du tout la même chose, cf art 515-1s cciv

Par **LacunA**, le **16/05/2004** à **16:59**

ouai mais j'entendais par la un pacs qui entrainerait les meme devoirs, obligations et statut patrimonial entre pacsés, ce bien sur dans le cas d'une réforme vu que c'est pas le cas

Par **Frédéric**, le **16/05/2004** à **17:55**

Dans la question du mariage homosexuel, il y a tout de même une analogie évidente avec l'arrêt *Goodwin c. Royaume-Uni*, dont voici un long extrait:

97. La Cour rappelle que dans les affaires *Rees*, *Cossey*, et *Sheffield et Horsham*, l'impossibilité pour les requérants transsexuels d'épouser une personne du sexe opposé à leur nouveau sexe fut jugée non contraire à l'article 12 de la Convention. Cette conclusion procédait, suivant l'affaire, du raisonnement selon lequel le droit de se marier visait le mariage traditionnel entre deux personnes de sexe biologique différent (arrêt *Rees* précité, p. 19, § 49), de l'idée que l'attachement aux critères biologiques pour déterminer le sexe d'une personne aux fins du mariage relevait du pouvoir reconnu aux Etats contractants de réglementer par des lois l'exercice du droit de se marier et du constat que les lois de l'Etat défendeur en la matière ne pouvaient être considérées comme restreignant ou réduisant le droit pour une personne transsexuelle de se marier d'une manière ou à un degré qui l'eussent atteint dans sa substance même (arrêts *Cossey*, pp. 17-18, §§ 44-46, et *Sheffield et Horsham*, p. 2030, §§ 66-67, précités). La Cour se fonda également sur le libellé de l'article 12, interprété par elle comme protégeant le mariage en tant que fondement de la famille (arrêt *Rees*, loc. cit.).

98. Réexaminant la situation en 2002, la Cour observe que par l'article 12 se trouve garanti le droit fondamental, pour un homme et une femme, de se marier et de fonder une famille. Toutefois, le second aspect n'est pas une condition du premier, et l'incapacité pour un couple de concevoir ou d'élever un enfant ne saurait en soi passer pour le priver du droit visé par la première branche de la disposition en cause.

99. L'exercice du droit de se marier emporte des conséquences sociales, personnelles et juridiques. Il obéit aux lois nationales des Etats contractants, mais les limitations en résultant ne doivent pas le restreindre ou réduire d'une manière ou à un degré qui l'atteindraient dans sa substance même (arrêts *Rees* précité, p. 19, § 50, et *F. c. Suisse* du 18 décembre 1987, série A no 128, p. 16, § 32).

100. Certes, la première partie de la phrase vise expressément le droit pour un homme et une femme de se marier. La Cour n'est pas convaincue que l'on puisse aujourd'hui continuer d'admettre que ces termes impliquent que le sexe doit être déterminé selon des critères purement biologiques (ainsi que l'avait déclaré le juge *Ormrod* dans l'affaire *Corbett v. Corbett*, paragraphe 21 ci-dessus). Depuis l'adoption de la Convention, l'institution du mariage a été profondément bouleversée par l'évolution de la société, et les progrès de la médecine et de la science ont entraîné des changements radicaux dans le domaine de la transsexualité. La Cour a constaté ci-dessus, sur le terrain de l'article 8 de la Convention, que la non-concordance des facteurs biologiques chez un transsexuel opéré ne pouvait plus constituer un motif suffisant pour justifier le refus de reconnaître juridiquement le changement de sexe de l'intéressé. D'autres facteurs doivent être pris en compte : la reconnaissance par la communauté médicale et les autorités sanitaires dans les Etats contractants de l'état médical de trouble de l'identité sexuelle, l'offre de traitements, y compris des interventions chirurgicales, censés permettre à la personne concernée de se rapprocher autant que possible du sexe auquel elle a le sentiment d'appartenir, et l'adoption par celle-ci du rôle social de son nouveau sexe. La Cour note également que le libellé de l'article 9 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne adoptée récemment s'écarte – et cela ne peut être que délibéré – de celui de l'article 12 de la Convention en ce qu'il exclut la référence à l'homme et à la femme (paragraphe 58 ci-dessus).

101. Le droit au respect de la vie privée garanti par l'article 8 n'englobe toutefois pas

l'ensemble des questions se posant sur le terrain de l'article 12, lequel mentionne expressément les conditions imposées par les lois nationales. La Cour a donc examiné si le fait que le droit national retienne aux fins du mariage le sexe enregistré à la naissance constitue en l'espèce une limitation portant atteinte à la substance même du droit de se marier. A cet égard, elle juge artificiel d'affirmer que les personnes ayant subi une opération de conversion sexuelle ne sont pas privées du droit de se marier puisque, conformément à la loi, il leur demeure possible d'épouser une personne du sexe opposé à leur ancien sexe. En l'espèce, la requérante mène une vie de femme, entretient une relation avec un homme et souhaite épouser uniquement un homme. Or elle n'en a pas la possibilité. Pour la Cour, l'intéressée peut donc se plaindre d'une atteinte à la substance même de son droit de se marier.

102. La Cour n'aperçoit aucune autre raison qui l'empêcherait d'aboutir à cette conclusion. Le Gouvernement soutient que dans ce domaine sensible le contrôle du respect des conditions requises par le droit national pour se marier doit rester l'apanage des juridictions internes, dans le cadre de la marge d'appréciation de l'Etat ; et d'évoquer à cet égard les répercussions possibles sur les mariages déjà contractés dans lesquels l'un des partenaires est transsexuel. Il ressort toutefois des opinions exprimées par la majorité de la Cour d'appel dans l'arrêt *Bellinger v. Bellinger* que les tribunaux internes tendent à penser qu'il serait préférable que la question soit traitée par le pouvoir législatif ; or le gouvernement n'a à présent aucune intention de légiférer (paragraphe 52-53 ci-dessus).

103. Les éléments soumis par Liberty permettent de constater que si le mariage des transsexuels recueille une grande adhésion, le nombre des pays qui autorisent le mariage des transsexuels sous leur nouvelle identité sexuelle est inférieur à celui des Etats qui reconnaissent la conversion sexuelle elle-même. La Cour n'est toutefois pas convaincue que cela soit de nature à conforter la thèse selon laquelle les Etats contractants doivent pouvoir entièrement régler la question dans le cadre de leur marge d'appréciation. En effet, cela reviendrait à conclure que l'éventail des options ouvertes à un Etat contractant peut aller jusqu'à interdire en pratique l'exercice du droit de se marier. La marge d'appréciation ne saurait être aussi large. S'il appartient à l'Etat contractant de déterminer, notamment, les conditions que doit remplir une personne transsexuelle qui revendique la reconnaissance juridique de sa nouvelle identité sexuelle pour établir que sa conversion sexuelle a bien été opérée et celles dans lesquelles un mariage antérieur cesse d'être valable, ou encore les formalités applicables à un futur mariage (par exemple les informations à fournir aux futurs époux), la Cour ne voit aucune raison justifiant que les transsexuels soient privés en toutes circonstances du droit de se marier.

104. Elle conclut donc qu'il y a eu violation de l'article 12 de la Convention en l'espèce.

L'évolution est tout de même assez importante: le sexe n'est plus entendu de manière biologique. C'est une voie de réflexion qui semble intéressante.

Par **Olivier**, le **16/05/2004 à 18:03**

Oui mais là tu essayes de détourner le problème. Demande à n'importe quel médecin, il te dira qu'il existe une grande différence entre l'homosexualité et le syndrome de transsexualité. Le premier est souvent plus du à des problèmes psychologiques, alors que le second est la

conséquence de problèmes génétiques. Donc effectivement du point de vue du transsexualisme, il s'agit simplement de remettre les choses telles qu'elles auraient du être naturellement. Alors que dans le cas de l'homosexualité, il n'y a aucun problème "naturel" en question. Donc de ce fait, il est normal de différencier les deux cas puisqu'ils sont dans des situations différentes (principe général du droit administratif français, arrêt Denoyez et Chorques.... Si si !)

Par **Frédéric**, le **16/05/2004 à 18:36**

Evidemment qu'homosexualité et transexualisme sont deux choses bien distinctes. L'analogie entre le mariage homosexuel et celui des transexuels tel qu'il a été vu par la CEDH porte sur l'interprétation de l'article 12 de la Convention "A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille selon les lois nationales régissant l'exercice de ce droit". Est-ce que cet article exige une différence sexuelle entre les mariés? La Cour répond uniquement sur le point concernant la différence biologique. Il y a donc abandon d'un critère d'altérité biologique, ce qui fait tomber ipso facto l'argument qui conditionnerait le mariage à la procréation. Il ne reste plus qu'à admettre que l'altérité sexuelle n'est plus un critère, et le tour est joué. Et puis comme le rappelle la Cour dans l'arrêt, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ne fait pas référence à la différence sexuelle.

Ce qui est sûr, c'est que pour l'heure un mariage homosexuel serait frappé de nullité. Ce n'est pas tant la coutume qui fonderait cette sanction, mais les textes du Code civil et une interprétation téléologique évidente. Ce qui également sûr, c'est que les textes européens ne s'opposent pas au mariage homosexuel: ils ne l'interdisent pas, mais ils n'obligent pas non plus à une reconnaissance.

Par **vins2050**, le **16/05/2004 à 18:42**

[quote="Frédéric":2og4jc2i]« Je déteste les discussions. Elles vous font parfois changer d'avis »

Oscar Wilde[/quote:2og4jc2i]

Je suis tout à fait d'accord et pour vous le prouver je retire ce que j'ai dit

je pense que le fait de s'insulter ne serait pas une bonne chose mais si nous prenons les choses calmement et avec ordre on devrait arriver à ce comprendre.

je continue alors

je suis tout ouïe, mais je n'ai plus d'arguments car je n'y connais rien en droit.

Par **Olivier**, le **16/05/2004 à 22:44**

Après l'ami Lionel hier, voici que notre bien aimé ministre de l'économie (et du reste aussi) vient de s'exprimer sur le sujet, et comme l'AFP a bossé aujourd'hui, je vous retranscris la dépêche :

PARIS (AP) - Nicolas Sarkozy se déclare "opposé" au mariage homosexuel, estimant dans un

entretien publié lundi par "Le Figaro" que les socialistes ont abordé la question en y apportant une "très mauvaise réponse".

"Dire que le mariage peut s'adapter au couple homosexuel est une erreur", juge ainsi le ministre de l'Economie qui se prononce également contre l'adoption d'enfants par un couple homosexuel.

"Le mariage civil est avant tout une organisation juridique visant à donner un cadre et une protection pour les enfants. Or, à ma connaissance, les homosexuels n'ont pas la possibilité de faire des enfants", souligne-t-il.

Ajoutant qu'il "ne conteste nullement en revanche au couple homosexuel le désir de durer, ou même l'aspiration à être reconnu socialement", le ministre précise qu'"il faut donc prendre des initiatives pour améliorer le PACS (pacte civil de solidarité)".

Pour ce qui est de l'adoption d'enfants par un couple homosexuel -à laquelle il est aussi "opposé"-, Nicolas Sarkozy argue que "pour être parent, il faut un homme et une femme".

"Cela ne marche pas avec deux hommes ni avec deux femmes. C'est ainsi", dit-il.

"Reconnaître le droit à l'adoption ou à l'insémination pour les homosexuels, c'est aller contre une réalité qui est celle de l'espèce humaine". AP

J'avoue que je trouve que son propos résume assez bien une partie des opinions qui se sont exprimées ici (dont la mienne) c'est pourquoi j'ai transcrit la dépêche.

Par **Frédéric**, le **16/05/2004** à **23:49**

Ca appelle plusieurs observations... Les socialistes ont certes lancé le sujet, mais l'idée fait son chemin à l'UMP avec ce député dont je ne retrouverai pas le nom qui avait révélé son homosexualité il y a déjà quelques temps. L'idée de faire du mariage un cadre juridique pour les enfants n'est pas fausse, mais ce n'est pas la première finalité du mariage. L'exclusion des homosexuels du mariage, cela revient à nier le pouvoir créateur du droit qui s'arrange très bien de fictions juridiques: adoption, procréation médicalement assistée... Etre homo ce n'est pas ne pas pouvoir faire d'enfant en général, mais ne pas pouvoir faire d'enfant avec son partenaire, ce qui est le cas de beaucoup de couples hétéros. Le fait de dire que ce serait aller à l'encontre de l'espèce humaine me semble pour le coup très idiot: il ne faut pas en rajouter trop quand même... Et ce n'est pas très sympathique pour les couples homosexuels qui sont déjà parents...

Nicolas sarkosy, parce que la démagogie le vaut bien. C'est étrange qu'il n'ait pas rajouté que les homos étaient des gens très bien, qu'ils ne mangeaient pas les enfants et que lui même en connaissait personnellement.

Par **LacunA**, le **17/05/2004** à **08:40**

<http://www.opuscatum.com/modules.php? ... opic&t=173>

même débat! avec des bons arguments au moins!

Par **Yann**, le **17/05/2004** à **08:43**

Bon je vais tout de suite éliminer les arguments politiques! C'est simple il n'y en a pas!
A gauche ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, cf le couple Hollande-Royale qui n'arrive pas à s'accorder en famille.

A droite pas mieux ils se contre disent eux même: d'abors un non massif et catégorique, et aujourd'hui c'est plutôt un "ben faut voir"...

Mais maintenant à mon sens il y a plus urgent comme problème à traiter dans ce domaine: quid de l'homophobie? Pour moi ce problème n'est pas réglé, le placard c'est une réalité. Et tant que ça n'aura pas disparu ça ne sert à rien de vouloir aller plus loin.

Par **LacunA**, le **17/05/2004** à **09:37**

[quote="Yann":1gxenerc]quid de l'homophobie? Pour moi ce problème n'est pas réglé, le placard c'est une réalité. Et tant que ça n'aura pas disparu ça ne sert à rien de vouloir aller plus loin.[/quote:1gxenerc]

la preuve en lisant ce topic que l'homophobie est une réalité que l'on essaye de dissimuler...

Par **germier**, le **17/05/2004** à **10:35**

j'ai voté [size=150:18xvcm7o][b>b:18xvcm7o]non concerné[/b:18xvcm7o][size:18xvcm7o], tout simplement parce que c'est la vérité: je ne me mêle pas des affaires des autres sans y avoir été invité

je me permets quelques remarques:

je lis dans l'art.144 une simple condition d'age en fonction de son sexe;je n'ai pas trouvé dans le C.C.ou j'ai mal lu, qu'il fallait être de sexe différent pour se marier

Le Garde des Sceaux comme son nom l'indique est un gardien,et devrait le rester : il ne fait pas la loi,et ne l'applique pas

l'adoption: mais un(e)célibataire peut adopter ,qu'il soit ou non homosexuel

.idea

Image not found
ayant adopté, il se marie , le conjoint ayant reconnu l'enfant

et si l'adoptant est marié non séparé de corps il faut le consentement de son conjoint

Par **LacunA**, le **17/05/2004** à **10:54**

[quote="Germier":1ldcrxe8]j'ai voté non concerné, tout simplement parce que c'est la vérité: je ne me mêle pas des affaires des autres sans y avoir été invité

[/quote:1ldcrxe8]

:roll:

tu sais si on part de ce principe la on ne débat plus de rien!!!! Image not found or type unknown tu crois que le législateur est forcément concerné par les lois qu'il fait? non mais il est concerné par l'ensemble de la société tout comme nous, et le débat du mariage homosexuel est un fait de société, nous sommes donc tous concernés!

Par **germier**, le **18/05/2004** à **12:07**

Mais je ne fais que donner mon appréciation sur les arguments des pour et des contre ce n'est pas parce que le Ministre l'a dit que c'est vrai, de plus les réponse ministérielles sont sous réserves du pouvoir d'appréciation du juge: j'estime donc que cet argument n'est pas convaincant
la lecture de l'art.144 est je dirai pertinente et je n'ai pas lu dans le code que l'homosexualité est prohibée;j'ai mal lu peut être

Par **germier**, le **18/05/2004** à **20:51**

je viens de lire le premier message faisant état de la position de Monsieur Le Ministre des Finances
Qu'il y a t il à dire ? sinon qu'en bon ministre des Finances il faut faire entrer des euros dans les caisses de l'Etat.

disons cela d'une autre manière :le droit fiscal est indépendant du droit civil

vooyez pour information la loi sur les droits du conjoint survivant

Par **Olivier**, le **18/05/2004** à **21:04**

Ce n'est pas parce qu'on est ministre qu'on n'a pas le droit de donner son opinion sur les sujets autres que ceux concernant son ministère, qui plus est si on est ministre d'Etat et numéro 2 du gouvernement....

Par **Yann**, le **18/05/2004** à **21:35**

:(

Encore une fois ne dérivons pas vers des conceptions politiques svp! Image not found or type unknown

Par **germier**, le **19/05/2004** à **16:36**

:(:lol:

Image not found or type unknown [b:rcwaonfh] pensez à votre avenir [b:rcwaonfh]

Le futur avocat ne peut qu'être pour le mariage, car à la clé il y a le divorce: faut bien vivre; le futur notaire aussi, pour dresser le partage, le futur huissier pour délivrer ses actes

le futur juge, greffier non car il aura du boulot en plus Image not found or type unknown

sérieusement, faites un tour sur le site village-justice

Par **napalm02**, le **25/05/2004** à **09:55**

Le problème n'est pas de savoir si le mariage doit être accordé ou pas aux homosexuelles

mais de savoir si il sera adapté pour eux Image not found or type unknown Car plusieurs homosexuelle sont contre ce projet et avance le fait que dans cette communauté énormément de couple se forme et se déforme au bout de X années et sans raison...vous imaginez déjà au nombre de divorce ce

que cela risque d'engendrer ??? Image not found or type unknown

Faut pas voir le côté cœur style les homo ont droit à tout il sont des hommes, ils sont comme tout le monde... On a jamais dit le contraire mais faut voir aussi le côté pratique et juridique, ça va être le marasme juridique déjà que les tribunaux sont blindés de demande de divorce quand il va y avoir une 2e vague avec les homo qui comme le confirme plusieurs ont l'habitude d'aller voir à droite à gauche...

Et puis je trouve personnellement cette fois que le mariage est une institution entre un homme et une femme. Il n'est pas question de mettre les homo en marge de la société mais je ne vois pas pourquoi ça serait aux institutions de s'adapter à ces personnes, il y'a eu le Pacs de créé je trouve que cela a été une très bonne idée même si cela ne règle pas tout, sans parler de

l'adoption d'enfant, vous imaginez le gamin voilà papa et papa...ou maman et maman Image not found or type unknown sérieux faut arrêter, mamère à mon goût il sait pas quoi faire pour retourner les situations afin

qu'on parle de lui Image not found or type unknown alors il se jette la dedans... Sérieux y'a d'autre souci en ce moment que de se préoccuper du mariage entre homo.

Bref tout ça pour dire au point de vue humain ça se comprend mais au point de vue juridique et bon sens je trouve ça complètement absurde.

Par **Ptitcode**, le **25/05/2004** à **10:18**

:))

Tenez un ptit article sur ce thème écrit par un de mes profs... Image not found or type unknown
:wink:

Vous m'direz ce que vous en pensez... Image not found or type unknown

Bonne Lecture...

Le mariage des homosexuels : pour et contre, par Pierre-Yves Gautier
LE MONDE | 07.05.04 | 13h07

La France fête en ce moment même le bicentenaire du "code civil des Français", rassemblement exceptionnel de textes puisés dans le droit romain, les anciennes coutumes et les ordonnances des grands rois, mais aussi dans le droit échevelé de la Révolution, par les collaborateurs du premier consul Bonaparte.

L'actualité donne une occasion assez extraordinaire d'éprouver ce code et de vérifier s'il a bien vieilli, ou devrait être écarté au profit de textes plus modernes, de philosophie européenne. C'est la question de la célébration par un officier d'état civil français du mariage d'un couple homosexuel.

Le droit est une science humaine, fondée depuis des millénaires sur la dialectique, l'art de la controverse, où aucune des parties n'a jamais complètement tort ni complètement raison, de sorte que, pour l'emporter, il s'agit de convaincre, sans jamais se contenter d'affirmer.

Dans la tradition scolastique, alignons par conséquent les arguments pour et contre.

POUR . Il ne faut pas se voiler la face, les fondements ne sont absolument pas fantaisistes. On peut en énoncer quatre.

- D'abord, de façon assez inouïe, le code civil, depuis son origine même en 1804, n'énonce pas expressément la différence de sexe comme condition au mariage ; de sorte que, selon un vieil adage très connu, "là où la loi ne distingue pas, il ne nous appartient pas de distinguer".

Certes, pour les collaborateurs de Bonaparte, cette condition allait de soi (j'y reviendrai). Mais il n'empêche, elle brille par son absence.

- C'est ici que l'on voit que la question est essentiellement affaire d'interprétation du code ; or, il est une grande règle chez les juristes, que la Cour de cassation applique depuis au moins la fin du XIXe siècle dans les matières du droit privé, selon laquelle l'autorité légitime - ici, ce pourrait être les officiers d'état civil (maires), puis le juge, saisi par les parquets de demandes de nullité en cas de célébration, ou de "mainlevée" d'opposition - doit interpréter la loi non pas seulement dans l'esprit qui animait ceux qui l'ont rédigée, à l'époque où ils l'ont conçue, mais encore et surtout selon le moment où elle statue et l'état d'esprit de la société moderne.

Or, les mœurs ont considérablement évolué, notamment sur la notion de couple.

- En outre, on ne s'est pas assez avisé des modifications qui ont été faites, au XXe siècle, des

articles 212 et suivants, relatifs aux droits et devoirs nés du mariage (les textes si familiers, que le maire lit aux futurs époux lors de la cérémonie) : à l'origine, ils se référaient constamment au "mari" et à la "femme", pour assurer au premier la prééminence et l'autorité sur la seconde.

Afin de faire disparaître cette discrimination choquante, ces qualificatifs ont été supprimés, seul le terme neutre et détaché du sexe d'"époux" étant désormais utilisé. De sorte que l'éventuelle reconnaissance du mariage homosexuel pourrait triompher, grâce à la promotion juridique des droits de la femme.

- Enfin, il y a les textes européens : ainsi, l'article 9 de la Charte européenne de Nice, qui proclame le droit fondamental de se marier, ne distingue pas selon les sexes, de sorte qu'on peut relier cet argument au premier, énoncé plus haut, et éviter une discrimination injuste entre couples.

CONTRE. Il y a quatre arguments en sens contraire, qui semblent encore plus convaincants.

- Tout d'abord, les homosexuels ont ferrailé pendant de longues années pour obtenir le célèbre pacs (pacte civil de solidarité), qui figure aux articles 515-1 et suivants du code civil et donne un cadre aux légitimes aspirations qui sont les leurs d'avoir une vie familiale, prévue et protégée par la loi. Ce n'est pas un mariage "au rabais", mais l'organisation d'une vie commune.

Ne vaut-il pas mieux attendre d'éprouver les effets du pacs, qui n'a que quatre ans d'existence, et son implantation dans la population française, avant de radicaliser la situation juridique et de revenir sur des conceptions plurimillénaires, en un seul instant, celui d'une célébration dont les effets à court et long terme ne sont pas nécessairement tous pesés ?

- Ensuite, le code civil contient des dispositions certes discrètes, mais sans équivoque, sur la différence de sexe des futurs époux. Par exemple, l'article 144, qui donne l'âge minimum pour se marier : 18 ans pour l'homme, 15 pour la femme.

Cette exigence a été conçue comme liée à la puberté et à la procréation. Il y a aussi l'article 75 sur la déclaration faite devant le maire selon laquelle les époux "veulent se prendre pour mari et femme".

- Le droit européen n'est pas autant une panacée qu'on le croit : d'abord parce que la Cour de Strasbourg n'a jusqu'à maintenant jamais érigé en principe le droit à se marier des homosexuels : elle l'a fait pour les transsexuels, ayant précisément changé de sexe (arrêt Goodwin en 2002), dans des termes qui ne laissent pas transparaître, en tout cas pour l'instant, une volonté d'extension de sa solution.

Quant à la Cour de justice des Communautés de Luxembourg, dans un arrêt de 2001, elle a rappelé que, selon "la définition communément admise par les Etats membres", la notion de mariage renvoie à l'hétérosexualité. Avec l'élargissement tout récent de l'Union européenne à vingt-cinq Etats, les nouveaux venus ne constituant pas forcément des adeptes du mariage homosexuel, ce point mérite qu'on s'y arrête. Il est même probablement décisif, puisque la Cour a ainsi rappelé la nouvelle philosophie politique et sociale de l'Europe du XXI^e siècle : sur les questions fondamentales de société, un minimum de conceptions partagées est indispensable.

En outre, le reproche de discrimination suppose que les personnes inégalement traitées se trouvent dans la même situation, ce qui est ici tout le problème à résoudre.

- Et puisque j'évoquais la philosophie, il y a le dernier argument, relevant de ce que les juristes appellent depuis les XVIIe-XVIIIe siècles "le droit naturel" : des règles gouvernant les hommes, s'appliquant de façon immanente, parce qu'elles relèvent de notre condition même d'êtres humains et n'ayant de ce fait pas besoin d'être inscrites dans des lois.

Est-ce que l'hétérosexualité des époux en fait partie ? C'est ce que l'un des principaux artisans du code civil, le méridional Portalis, pensait, lorsqu'il donnait, le 16 ventôse an XI (10 mars 1803), devant le corps législatif, la définition du mariage : "C'est la société de l'homme et de la femme, qui s'unissent pour perpétuer leur espèce, s'aider, par des secours mutuels, à porter le poids de la vie et partager leur commune destinée."

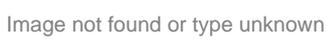
Pierre-Yves Gautier est professeur de droit civil à l'université Paris-II-Panthéon-Assas.

Par **Yann**, le **25/05/2004** à **10:34**

Eh bien, ceux qui voulaient des arguments juridiques vous voilà servis! (D'un côté comme de l'autre) Un avis de doctrine comme celui là ça en impose...

Par **moko**, le **26/05/2004** à **11:06**

:oops:

Désolé j'arrive un peu tard dans la discussion.. 

Juste une petite remarque...

[quote="Olivier":ecg0zpho]Après [b:ecg0zpho]]l'ami[/b:ecg0zpho] Lionel hier[/quote:ecg0zpho]

hi hi hi !! Toujours le mot pour rire Olivier !! 

[quote="Olivier":ecg0zpho]voici que notre bien aimé ministre de l'économie [b:ecg0zpho](et du reste aussi)[/b:ecg0zpho][[/quote:ecg0zpho] :wink: :wink:

Mouais... n'en fait pas trop non plus 

:wink:

moko 

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **11:21**

Alors moi je suis à fond pour le mariage homo et l'adoption.

:shock: :shock:

premièrement les religieux n'ont rien à dire. Dejà qu'ils sont contre le préservatif

alors pour le reste... Et les curés pédophiles alors?

Ensuite POURQUOI l'adoption poserait un probleme? Les couples homos se posent aussi les memes questions. En plus, c une décision réfléchie et pas pris à la va-vite comme dans certains couples hétéos et qui les laissent tomber après!!!! Meme si c une manoeuvre électoraliste de la part de Mamère c une bonne façon de soulever le probleme. Tous les

homos ne sont pas des drag-queen!! Mais les mentalités évoluent(encore que..). Dans les années 80 c'était une maladie.

Pour enfoncer le clou certains enfants ne sont élevés que par un parent!!

De toute façon ca se fera mais il faudra un temps pour que la société accepte.

Par **LacunA**, le **28/05/2004** à **11:29**

:))

salut superboy!!! enfin un peu de soutien!!!! et au moins tu relances le débat

Toute façon la société a évoluée au fil des siècles, rien qu'au moyen age, on n'avait pas le droit de divorcer, le mari pouvait tuer sa femme, on pouvait pratiquer l'exposition de ses enfants... HEUREUSEMENT que notre société a évoluée, et le mariage et l'adoption homo sera un pas de plus dans le cheminement de la société. Et un enfant, qu'il ait des parents homo ou hétéro, l'essentiel c'est qu'il soit bien dans sa famille, un enfant d'hetero qui est battu serait surement mieux avec un couple d'homo sans etre battu non?

Et le religieux comme tu dis n'a rien a faire la dedans (etre contre le preservatif moi, la, je

comprends vraiment pas....), ok le droit canonique a formé une partie de notre droit de la famille, mais pas la totalité, heureusement que le pouvoir laïque a quand meme eu sa place. Et on ne dit pas qu'on vit dans une société laïque y parait?! alors dehors les questions de religion qui n'ont rien a faire la dedans

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **11:34**

AHHHHHHHHHHHH!!!!Ca fait du bien de lire ça!! Ouvrez un peu les esprits!! Faut faire un

peu avancer la société et c les générations futures qui le feront

:)) :)) :)) :wink:

Image not found (type unknown)

Par **Yann**, le **28/05/2004** à **11:57**

:shock:

Image not found (type unknown)
:P J'ai pas bien compris ce que le préservatif venait faire dans ce débat, mais bon...

Image not found (type unknown)
Les positions stupides sur certains points du pape ne concernent pas ce dont on parle. Montrer les erreurs de quelqu'un dans un domaine pour dire qu'il a tort dans un autre sans rapport, ça c'est pas malin. Ca voudrait dire qu'une personne a tout le temps raison ou tout le temps tords... Désolé de vous réveiller, mais le monde n'est pas manichéen comme ça, :wink:

la preuve c'est que même moi il m'arrive d'avoir tort (enfin pas sur ce coup là).

De plus le débat n'était pas centré sur le religieux.

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **12:10**

Euh le phénomène des décisions prises à la vas vite sur l'adoption je pense que le problème serait beaucoup plus important que chez les hétéro, les homos ont une tendance à changer de partenaire assez souvent certain reste entre eux comme un vrai couple mais la majorité ne

reste jamais plus de 5 ans ensemble Image not found (type unknown)
Alors c'est sûr à la TV au journal de 20H on te montre les 2 mamans ou 2 papas qui élèvent leurs enfants adoptés c'est mignon tout plein je suis d'accord mais combien de couple homo en phase existe dans ce style ??? Très peu ! Car autant en hétéro y'a un minimum de moral qui tient les choses et qui reste encré dans les mentalités style pas d'adultère et autre truc dans le genre... Dans la communauté homo qui cherche à s'emanciper un peu (je les comprend car on les a toujours laissé dans l'ombre

comme des malades... Image not found (type unknown)
) et bien la moral il n'y en a pas beaucoup, les principes manques un peu et donc on se retrouve avec des gens ouvert à tout, peut être un peu trop à

mon gout Image not found (type unknown)
alors imaginons si les couples homo en moyenne dure 5 ans les pauvres gamin adoptés ils font quoi ? Généralement un couple qui a eu un enfant et qui divorce, pour le père ou la mère ça reste leur enfant ! Dans un couple homo celui qui est parti pour raison X généralement s'en contre fou et laisse l'autre à ses occupations avec le gamin (je suis

d'accord y'en a aussi des cas comme ça chez les hétéro

:wink:

Image not found or type unknown) mais comme à la base les homos sont pas stables ca posera un véritable
:(

problème Image not found or type unknown

C'est comme pour le divorce quand on l'a instauré tout le monde était content et pour preuve les tribunaux étaient blindés il a fallu limiter les accès car c'était la porte ouverte à tout, alors
:wink:

meditons un peu au lieu de s'emballer sur des considérations super Fashion Image not found or type unknown Il faut
:)) :arrow:

savoir tout concilier Image not found or type unknown mais bon on verra ce que sa donne Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **12:24**

Les couples hétéros restent-ils longtemps ensemble? Pourquoi si les homos se séparent l'un des deux laisserai-t-on tomber l'enfant? Parce qu'il est homo? Ça tient pas trop la route comme argument. Ensuite la première chambre civile dans un arrêt de 99 ou 00 a donné raison à un mec qui avait plusieurs maîtresses en même temps. Elle lui a donné raison car elle a dit que la femme ne pouvait pas demander le divorce pour faute. Donc les hétéros. Alors pour les principes on repassera. D'autant que 2/3 des mariages hétéros se terminent par un divorce. Super pour la stabilité!!!

Pourquoi les homos seraient-ils pas stables? C'est un truc que je pige pas. C'est des hommes et des femmes comme tout le monde. Chacun est libre de faire l'amour comme il le souhaite. Apparemment c'est ce qui gêne...

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **12:40**

Ce que je veux dire c'est que souvent les couples homo ont plus de considération pour leur enfants qui est né de leur couple que d'hétéro qui ne l'ont qu'adopté, je vois déjà les foudres arriver, je n'en dis pas que le gamin adopté sera moins aimé bien au contraire mais quand il arrive des cassures de couple quand c'est ton gamin ce n'est pas le même sentiment qu'un enfant que tu as adopté, enfin c'est mon avis personnel je me trompe sûrement pour ceux qui adoptent car pour eux c'est le plus beau moment etc... mais pour moi c'est la stabilité des relations homo qui n'est pas encore bien rentrée dans la mentalité des gens car ils changent souvent de partenaire et sans raison, on a beau dire souvent ils ne sont pas stables dans leur relation et cela pourrait se retranscrire sur leur futur couple homo avec les gamins et du jour au lendemain le gars qui se tire ou la nana et bien pour elle ou lui ce n'est pas [b:34ocgm8y]SON[/b:34ocgm8y] enfant il n'a été qu'adopté pour leur ancien couple et donc il ne le verra jamais comme son propre enfant c'est ça que je veux dire.

Maintenant sort moi les chiffres du 2/3 de divorcé car au derrière nouvelle 50% c'est à Paris

et le reste en France est à 30% ce qui est déjà pas mal je te l'accorde

:wink:

Image not found or type unknown

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **12:43**

[quote="Superboy":1auqrp4z]Les couples hétéros restent ils longtemps ensemble? Pourquoi si les homos se séparent l'un des deux laisserai tomber l'enfant? Parce qu'il est homo? Ca tient pas trop la route comme argument. Ensuite la première chambre civile dans un arrêt de 99 ou 00 a donné raison à un mec qui avait plusieurs maîtresses en même temps. Elle lui a donné raison car elle a dit que la femme ne pouvait pas demander le divorce pour faute. Donc les hétéros. Alors pour les principes on repassera. D'autant que 2/3 des mariages hétéros se terminent par un divorce. Super pour la stabilité!!!

[b:1auqrp4z]Pourquoi les homos seraient pas stables? C un truc que je pige pas. C des hommes et des femmes comme tout le monde. Chacun est libre de faire l'amour comme il le souhaite. Apparemment c ce qui gêne...[/quote:1auqrp4z][b:1auqrp4z]

:roll:

RAV faut rester dans le débat et pas l'emmener sur un terrain qui n'a rien à voir Image not found or type unknown

JE ne suis pas contre les homos je suis contre leur mariage (et encore) mais surtout l'adoption vis à vis du gamin.

Par **jeeecy**, le **28/05/2004** à **13:43**

[quote="napalm02":ttlw6hyj][quote="Superboy":ttlw6hyj]Les couples hétéros restent ils longtemps ensemble? Pourquoi si les homos se séparent l'un des deux laisserai tomber l'enfant? Parce qu'il est homo? Ca tient pas trop la route comme argument. Ensuite la première chambre civile dans un arrêt de 99 ou 00 a donné raison à un mec qui avait plusieurs maîtresses en même temps. Elle lui a donné raison car elle a dit que la femme ne pouvait pas demander le divorce pour faute. Donc les hétéros. Alors pour les principes on repassera. D'autant que 2/3 des mariages hétéros se terminent par un divorce. Super pour la stabilité!!!

[b:ttlw6hyj]Pourquoi les homos seraient pas stables? C un truc que je pige pas. C des hommes et des femmes comme tout le monde. Chacun est libre de faire l'amour comme il le souhaite. Apparemment c ce qui gêne...[/quote:ttlw6hyj][b:ttlw6hyj]

:roll:

RAV faut rester dans le débat et pas l'emmener sur un terrain qui n'a rien à voir Image not found or type unknown

JE ne suis pas contre les homos je suis contre leur mariage (et encore) mais surtout l'adoption vis à vis du gamin.[/quote:ttlw6hyj]

pas besoin de crier

c'est un débat et chacun est libre de ce qu'il pense

si vous avez un différent il ne faut pas se taper dessus car on reviendrait au Moyen-Âge...
donc restons calme s'il vous plaît

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **13:47**

Je cris pas je dis juste que le debat s'egare sur un truc qui n'a rien à voir donc je vois pas ou
est le probleme ? 

Par **jeeecy**, le **28/05/2004** à **14:04**

oui bien sûr mais ce message ne s'adressait pas seulement à toi
il avait et a une portée générale car vous vous énervez sur des sujets extérieurs comme tu le
rappelles au probleme initial...

Par **Yann**, le **28/05/2004** à **14:49**

Je constate que ceux qui réclamaient le plus des arguments juridiques s'en éloignent.

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **16:02**

Le tout est de savoir quelles conséquences psychologiques ou ce que vous voulez ca aura
sur le gosse. Si un homo change de partenaire tout le temps il n'aura pas forcément envie de
se poser et donc d'avoir des gosses...
De plus certains couples homos restent très longtemps ensemble. En plus le mariage leur
permet d'avoir une reconnaissance sociale qu'ils n'ont pas actuellement. Ca sera un premier
pas pour faire changer les mentalités...

Par **Cris**, le **28/05/2004** à **16:21**

Le problème majeur n'est pas le mariage en lui-même ; le problème, c'est les conséquences
qui en découlent.
Les homo eux-mêmes n'accordent que peu d'importance à l'institution du mariage comme
symbole (rôle blanche pour la mariée et costar pour le marié, ça ne le fait pas dans ce cas ...)
Ce qui les intéresse, et ça se comprend, ce sont les avantages qui en découlent et ils sont
nombreux (enfants, financiers, ...) et autrement plus avantageux que ceux du PACS
Le gros problème est qu'actuellement en France, de nombreux enfants sont élevés par des

couples homo et ces enfants ne sont reconnus qu'à l'égard d'un des 2 ... donc si il arrive malheur au premier, l'enfant se retrouve séparer de l'autre. Les homos revendiquent le droit de reconnaître un enfant à 2 ; ... et beaucoup d'autres avantages dont il ne bénéficient pas encore. Le "mariage" ce n'est que superficiel, ce n'est pas le problème majeure.

Personnellement, ça ne me dérangerai pas que les homos se marient, mais sans ces avanatges. Mais à ce moment là, les homos se moquerai bien du mariage ... ce n'est pas pouvoir se marier comme tout le monde qu'ils demandent ... ils savent bien eux-même qu'ils ne sont pas comme tout le monde.

Je ne doute pas qu'un homo puisse avoir les mêmes sentiments que n'importe qui, qu'il puisedonner autant d'amour à un enfant ... mais est-ce un milieu de vie normal ? Est-ce donner les bons paramètres à un enfant ? L'homme et la femme ont été fait différents, ce n'est pas pour rien, ils se complètes, ils apportent des choses différentes à un enfant. Alors, même si il est aimé, il manquera à cet enfant la présence de la mère, ou celle du père. Ce n'est pas sain ... l'amour ne fait pas tout ...

Par **Superboy**, le **28/05/2004** à **16:31**

Perso j'ai été élevé par ma mère et je suis tout à fait "normal". Je ne suis pas le seul dans ce cas. Je ne suis pas un serial killer ou quoi que ce soit. De toute façon, l'homosexualité a toujours existé et continuera d'exister. Et qu'est-ce que tu entends par : pas comme tout le monde? C quoi un milieu de vie normal?

Par **napalm02**, le **28/05/2004** à **16:44**

Attention faut pas tout généraliser c'est parce que tu es élevé par un parent pouf => automatiquement tu finis delinquant ! Mais si tu regardes bien les histoires judiciaire la pluparts des fais divers les gars ont souvent eu une enfance malheureuse ou autre je ne dis pas que c'est la règle mais souvent c'est le cas. Y'en a qui s'en sortent mieux que d'autre et y'a

aussi des gens très bien qui finisse du mauvais coté du baton  Y'a de tout mais la je :oops:

trouve que le milieu de vie n'est pas sain pour des enfants 

Par **Munky**, le **28/05/2004** à **18:15**

:D

[quote:2dtbmdsj][quote="Un petit admin :2dtbmdsj]J'ai dit que je n'effaçais pas celui ci. En revanche , j'ai été très prompt à effacer le précédent. celui ci me convient tout à fait puisque j'ai même dit que j'étais assez d'accord avec lui ![/quote:2dtbmdsj]

Ouuuuh je sent la puissance du dictateur admin monter en toi petit scarabé ^^

Sous pretexte que qulqu'un est contre toi tu efface... C'est vraiment etre moche et imposer sa facon de penser par manque d'arguments...

Je sent que vous l'etat d'esprit qu'il reigné ici je vais pas faire l'mong feu sur ce forum....[/quote:2dtbmdsj]

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **18:31**

Attention, le petit admin a une fâcheuse tendance à s'énerver rapidement, surtout ces temps-ci. Il serait fâcheux que celà dusse (non pas comme Jean Claude) être supporté par un petit utilisateur.

Ceci dit le message en question était un message à caractère injurieux qui n'était pas en relation avec mes opinions puisque j'étais même assez d'accord, pour preuve le message de remplacement n'a pas été effacé.

Par **Yann**, le **28/05/2004** à **19:03**

:oops: :oops:

Dslé Munky j'ai merdé peux tu reposer la fin de ton message stp... Image not found or type unknown

Sinon le post supprimé par Olivier était insultant, d'où censure...

Par **Munky**, le **28/05/2004** à **19:08**

Alors, avec l'accord d'Olivier (eh oui
[img:3mfljqgk]http://ns30541.ovh.net/~clanlpo/forum/images/smiles/blp.gif[/img:3mfljqgk]), je

me permet de dire au modérateur qui a edité mon post : T'es moche Image not found or type unknown

Bon, ceci dit, méa culpa pour l'attaque sur l'admin en question... J'ai jugé par rapport aux qq post reagissant a la supression du post qu'il avait fait, mais j'en connaissait pas le contenu... De +, je comprend la "solidarité" entre admin et modérateurs, mais je pense que tu n'as pas
.wink.

censuré la bonne partie, c'est tout Image not found or type unknown

Mais ca n'empeche qu'editer mon post en supprimant mes arguments et ma reponse quant au sondage c'est pas cool...

Donc je disais grossièrement :

Je suis POUR le mariage Homo, car je ne vois pas pkoï, sous prétexte qu'une minorité de gens n'ai pas la même sexualité et attirance physique que la majorité, se voit refusé la reconnaissance de leur couple et les avantages sociaux qui vont avec...

Pour l'adoption des enfants par contre, je suis contre... Je pense que ça doit être destabilisant pour l'enfant de ne pas avoir une famille comme les autres, sans parler des cours de récréés...[/img]

Par **Yann**, le **28/05/2004** à **19:11**

J'ai fais une fausse manip voilà dslé... J'ai cliqué sur édité au lieu de citer, mea culpa, voilà...
:oops: :oops: :oops:

Image not found or type unknown

Par **Munky**, le **28/05/2004** à **19:14**

:wink:

No pb Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **27/07/2004** à **12:30**

Et voilà la justice à tranché, voici ce qu'en dit l' AFP:

[color=blue:1od426my]BORDEAUX (AFP), le 27-07-2004

Le mariage célébré le 5 juin entre deux homosexuels par le député-maire (Verts) de Bègles Noël Mamère a été annulé mardi par les juges de la 1ère chambre civile du tribunal de grande instance de Bordeaux.

Un des avocats de Stéphane et Bertrand, Me Emmanuel Pierrat, a annoncé à l'issue de l'audience qu'ils allaient faire appel. "Nous faisons appel et Bertrand et Stéphane restent mariés", a déclaré l'avocat.

Lors de l'audience du 29 juin, la procureure de la République, Marie-Hélène De La Landelle, avait soutenu que le mariage n'était pas conforme au code civil français.

Les avocats du couple avaient argumenté qu'aucun article du code civil n'interdisait le mariage de deux personnes du même sexe et qu'aucun texte ne définissait le mariage "comme l'union d'un homme et d'une femme".

Noël Mamère avait célébré le 5 juin ce premier mariage homosexuel en France en unissant Stéphane Chapin, 33 ans, aide-soignant à domicile, et Bertrand Charpentier, 31 ans, magasinier.

Avant même la cérémonie, le procureur de Bordeaux avait fait savoir son opposition, sur le fond car selon lui le code civil ne permet pas d'unir deux personnes du même sexe.

Très vite après le mariage, le ministre de la Justice Dominique Perben avait demandé que, "conformément à la loi", une "requête en nullité soit immédiatement présentée au tribunal de grande instance de Bordeaux".

Quant à Noël Mamère, qui a retrouvé son écharpe de maire de Bègles après avoir été suspendu un mois, il avait déclaré début juillet se consacrer dorénavant à l'action concernant la validité de cette union.

"Si la nullité du mariage devait être prononcée, nous irons devant la Cour d'appel, puis la Cour de cassation, puis devant la Cour européenne des droits de l'homme", avait déclaré le maire de Bègles début juillet.

Maintenant, bien sûr il va y avoir appel donc on aura sûrement une réponse définitive dans 10

ou 20 ans

Par **moko**, le **27/07/2004** à **22:10**

Entre nous, on la connaît la solution; mais c'est pas grave, même si on ne l'a que dans 10 ans, nous serons présents pour la mettre sur le forum !!!

Juristudiant Forever !! lol

:wink:

moko

Par **Yann**, le **28/07/2004** à **11:25**

:lol: :wink:

lol Sans faute on y sera!

On va même pouvoir réécrire la chanson :

"On s'était donné rendez vous dans dix ans..."

Par **Mathieu**, le **28/07/2004** à **11:26**

La question n'est même pas d'être pour ou contre ou de se demander si la loi peut-être changée!

La question c'est qu'est-ce que le mariage? Un contrat civil? Oui mais pas seulement. Ce contrat a pour but de fonder une famille et dans le cas des couples homosexuels c'est impossible non pas que la loi ne le permette pas mais parce que la nature ne le permet pas. En effet, peut-on considérer comme une famille un couple sans enfant? Dès lors que la question du mariage ne se pose pas, la question de l'adoption ne se pose également pas. De plus, il faut reconnaître que les couples homosexuels ont pour premières intentions de bénéficier d'avantages fiscaux et successoraux, or le mariage exige que le consentement mutuel des époux ne soit pas fondé sur des questions fiscales et successorales. Aussi on ne peut éluder la question religieuse car le mariage civil est directement issu du mariage religieux tant historiquement que symboliquement or les différentes religions ne reconnaissent pas l'union homosexuelle. Il y a donc concordance entre le consentement du mariage religieux et du mariage civil.

Quelle solution ? La meilleure solution serait sans doute de créer un contrat civil d'union des couples homosexuels dépourvus de symboliques religieuses (échanges des anneaux, communauté de vie,...) mais octroyant des droits plus importants à ceux-ci en matière successorale et fiscale. La première étape serait donc un renforcement du Pacs.

conclusion : Le mariage homosexuel ne peut exister car par définition le mariage est l'union d'un homme et d'une femme et sa fonction est opposée à la volonté première des couples homosexuels, cette conception étant consacrée par la doctrine et par le code civil à l'article 75.

Par **Frédéric**, le **29/07/2004** à **11:32**

Concours d'inepties et d'absurdités...

Par **Pisistrate**, le **29/07/2004** à **18:40**

...

Par **vins2050**, le **29/07/2004** à **20:48**

[color=red:1mac2va1]Edit de Yann[/color:1mac2va1]

De plus ce n'es pas à toi de dire si une façon de penser est recevable ou non c'est ton opinion la mienne par exemple est totalement opposée et tout à fait recevable par les gens ouverts d'esprit

Tu dis que le mariage était un moyen d'oppression de la femme ? au 19ème siècle? je te signale qu'on es au 21ème
De plus si les divorces sont long et pénibles pourquoi ces personnes se sont mariées ??????
Ce n'est pas l'illusion du bonheur créé par le mariage qui les y a forcé tout de même ?
L'union civile peut-etre une bonne chose mais le mariage est très bien tel qu'il est je trouve
Pour l'adoption je suis totalement contre de toute façon
pour le mariage aussi d'ailleur
Quand à l'amour entre les homos je ne peux rien dire car je ne le suis pas
voila c'est tout après chacun est libre de penser comme il le veut[/color]

Par **gritche**, le **29/07/2004** à **21:01**

[quote="Pisistrate":glfx2nfu]Le mariage a longtemps été un outil d'oppression de la femme
[/quote:glfx2nfu]

juste une petite remarque :
bien souvent l'argument de ceux qui sont pour le mariage et l'adoption d'enfants pour les couples homosexuels est le suivant :
les mentalités doivent évoluer alors pourquoi vous nous parlez des moyens d'oppression de la femme il y a 300 ans ? :lol:

ça c'est de l'évolution !! Image not found or type unknown

le mariage a évolué et je partage l'avis de vins2050

Par **Pisistrate**, le **29/07/2004** à **21:22**

...

Par **Pisistrate**, le **29/07/2004** à **21:38**

...

Par **Yann**, le **30/07/2004** à **11:58**

Pisistrate ne vois pas dans mes édits quelque chose de personnel, mais j'ai juste retiré ce qui Image not found **wink.**

me semblais un peu excessif. Modère tes expressions à l'avenir stp Image not found. Ce n'était pas de la censure car tu vois que j'ai laissé tous tes arguments (qui sont valables même si je ne suis pas d'accord)!

As tu lu le sujet depuis le début? Si ce n'est pas le cas je te conseil de le faire tu trouvera surement les arguments que tu réclames.

Vins 2050

[quote:2cu82qhg]Quand à l'amour entre les homos je ne peux rien dire car je ne le suis pas [/quote:2cu82qhg]

Ce n'est pas une question de l'être ou non pour le comprendre ou en parler, c'est un état de fait! Deux personnes de même sexe peuvent être amoureuses, qu'on l'accepte ou non! Moi ça ne me choque pas et j'en parle librement, pas besoin pour ça d'être homosexuel.

Par **vins2050**, le **30/07/2004 à 12:21**

c'est tout à fait ce que j'ai dit yann

je ne peux rein dire car je ne peux pas m'opposer à leur amour bien qu'il me choque de voir deux personnes de même sexe se tenir par la main ds la rue.

Mais je pense que l'amour qu'éprouve un homme pour nun autre homme (et reciproquement une femme pour une autre) doit etre sensiblement différent de l'amour entre hétérosexuels de plus pisistrate pourquoi parle tu de l'égalité des époux face au mariage ici alors que le post est sur les homosexuels?

D'accord le mariage est peut-etre perfectible mais ce n'es pa le sujet ici

le mariage homosexuel me choque toujours et ne me parler pas d'adoption !

j'en parle aussi librement comme tu le vois Image not found or type unknown

Par **gritche**, le **30/07/2004 à 12:32**

[quote:30cekn36]Gritche, avant 1985, l'homme et la femme n'étaient pas égaux dans le mariage[/quote:30cekn36]

mes parents se sont mariés en 1979 et déjà ils étaient égaux en droit dans le mariage

c'est pourquoi j'ai du mal a concevoir cette loi de 1985

cependant si tu as raison ne s'éloigne-t-on pas du sujet ou essaies tu d'établir des similitudes entre un possible mariage homosexuel et le mariage heterosexuel ?

Par **vins2050**, le **30/07/2004 à 12:38**

Mes parents se sont aussi mariés la meme année et ils étaient égaux devant le mariage

Et je n'ai jamais entendu dire que mes grand -parents ne l'étaient pas

Peux-tu justifier ce texte de 1985 ?

Toutefois il se peut que les contrats de mariages puissent etre modifiés selon la volonté des époux et ainsi que le mariage puisse etre égal pour les époux bien avant 1985

Par **gritche**, le **30/07/2004** à **13:04**

[quote="Pisistrate":2kyjqsxx]Le mariage a longtemps été un outil d'oppression de la femme[/quote:2kyjqsxx]

:oops:

je m'excuse d'avance car j'ai déjà cité cette phrase (non ce n'est pas de l'acharnement Image not found or type)

[quote="Pisistrate":2kyjqsxx]Gritche, avant 1985, l'homme et la femme n'étaient pas égaux dans le mariage... donc je maintiens mes propos. L'inégalité des époux au sein du mariage, c'est encore tout récent.
[/quote:2kyjqsxx]

Désolé mais quand je lis ça je crois comprendre que tu considères l'égalité des époux dans le mariage comme un outil d'oppression de la femme. c'est à mon gout un peu excessif ! et le droit de vote en 1944 était sans doute un autre moyen d'oppression ? depuis la seconde guerre mondiale il me semble que l'oppression des femmes s'est considérablement réduite et heureusement d'ailleurs. Mais je le redis on s'éloigne du sujet.

Par **Yann**, le **30/07/2004** à **13:16**

D'autant plus que dans la pratique l'égalité était réelle. Le texte n'a fait que le consacrer par écrit.

Par **Pisistrate**, le **30/07/2004** à **15:31**

...

Par **Frédéric**, le **30/07/2004** à **16:49**

Eh bien, je dois avouer que je suis plutôt content de trouver quelqu'un comme ça sur ce forum. Enfin ! Ca remue un peu plus que les clichés habituels lus jusqu'à présent. Sur le fond, pas grand chose à rajouter, je ne réécrirai pas mes posts précédents.

Par **gritche**, le **30/07/2004** à **18:54**

[quote:1dk48hiw]

je ne peux rein dire car je ne peux pas m'opposer à leur amour bien qu'il me choque de voir deux personnes de même sexe se tenir par la main ds la rue.[/quote:1dk48hiw]

[quote:1dk48hiw]

Je ne suis pas homo, mais là par exemple, je trouve ces propos choquants. Pourquoi? Savez vous que 30% des jeunes hommes ou jeunes femmes homosexuel(le)s font une ou plusieurs tentatives de suicides.[/quote:1dk48hiw]

je crois qu'il ne faisait ici que donner son opinion j'espere que dès que je donne mon avis à quelqu'un il ne va pas se suicider.
je me trompe ?

Par **vins2050**, le **30/07/2004** à **19:23**

[quote="Pisistrate":2pwg53xa]

[quote:2pwg53xa]je ne peux rein dire car je ne peux pas m'opposer à leur amour bien qu'il me choque de voir deux personnes de même sexe se tenir par la main ds la rue.[/quote:2pwg53xa]

Je ne suis pas homo, mais là par exemple, je trouve ces propos choquants. Pourquoi? Savez vous que **30% des jeunes hommes ou jeunes femmes homosexuel(le)s font une ou plusieurs tentatives de suicides?**[/quote:2pwg53xa]

euh le rapport entre le taux de suicide et le fait que je trouve ça choquant?
il es vrai que leur condition de vies ne sont pas faciles et que le taux de suicide est élevé

CF :

[url:2pwg53xa][http://www.cjf.qc.ca/relations/archives/themes/textes/jeunesse/jeun_boil_9902.htm](http://www.cjf.qc.ca/rerelations/archives/themes/textes/jeunesse/jeun_boil_9902.htm)

[url:2pwg53xa]<http://www.virtualcity.com/youthsuicide/vigil/05-etudes-youth-risk-behavior.htm>[/url:2pwg53xa]

Je pense que la société n'est pas prête pour accepter le mariage homosexuel et encore moins l'adoption

Les mentalités ne changent pas en une année

parfois une vie ne suffit pas

Alors pourquoi faire sortir l'homosexualité de l'anonymat alors que l'on sait que ce sera très mal perçu

c'est de la démagogie

ça fait un peut forçing comme méthode je trouve

et comme le dit un illustre français : [quote:2pwg53xa]patience et longueur de temps font plus que force ni que rage[/quote:2pwg53xa]

**Mais qui sait? peut-etre que je changerais d'avis dans de nombreuses années
l'avenir nous le dira**

Par **Frédéric**, le **31/07/2004** à **01:32**

Une analogie peut-être un peu forcée, mais je préfère devancer les reproches. Au moment de l'abolition de la peine de mort, la société ne semblait pas très prête si l'on en croit les études de l'époque. C'est le rôle du politique que d'impulser les changements. Quel bouleversement découlerait d'un mariage homosexuel? Ca vous empêcherait de dormir? Personnellement non...

Par **Yann**, le **31/07/2004** à **09:11**

[quote:13o9x1t4]Merci de n'avoir supprimé que le strict minimum dans mes posts.[/quote:13o9x1t4]

Inutile de me remercier c'est normal, tes arguments sont bons et nous sommes là pour dialoguer, donc si j'effaçait ça ce serait ridicule et totalitaire. Tout le monde à droit à son

opinion ici! 

[quote:13o9x1t4]Cela dit je ne comprends tjrs pas ce qu'il y a de choquant à parler d'une pratique courante.[/quote:13o9x1t4]

Là en revanche les propos étaient un peu limites voir obscènes, donc n'avaient pas leur place 

dans un forum juridique. De plus il y a parmi nos membres et nos lecteurs des mineurs ( <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=379>), donc nous préférons éviter de risquer d'avoir des ennuis... (Même si à la lecture des messages de ces personnes on ne se rend pas compte de leur âge).

Pour le reste j'ai déjà donné mon avis.

Par **moko**, le **31/07/2004** à **13:54**

Je m'insère subrepticement dans votre dialogue car j'ai vu aujourd'hui quelque chose qui m'a vraiment choqué!

Il s'agit d'une affiche placardée dans les rues de Metz (et peut-être ailleurs aussi) qui présente des photos de couples homosexuels masculins et féminins s'embrassant. Le slogan de l'affiche est : "Le mariage homosexuel: l'Eglise a choisi son camp! Débaptisez-vous!"

Personnellement, n'étant pas pratiquant mais uniquement respectueux des valeurs religieuses de chacun, j'ai été profondément surpris par cette phrase. Ainsi, je vous demande (et surtout à ceux ayant voté POUR le mariage homo) ce que pensez de cette affiche. Merci.

:wink:

moko 

Par **Pisistrate**, le **31/07/2004** à **15:51**

...

Par **moko**, le **31/07/2004** à **16:26**

[quote="Pisistrate":2czbvlbi]Etant violement antireligieux et anticlérical[/quote:2czbvlbi]
Tu peux nous expliquer pourquoi ?

[quote="Pisistrate":2czbvlbi]n'importe quel sketche sur le pape dans les Guignols tape + fort sur les cathos que cette affiche somme toute respectueuse[/quote:2czbvlbi]
Je pense que certains "baptisés" qui voient en énorme sur une affiche "DEBAPTISEZ-VOUS" auraient de quoi faire une crise. Quant aux sketches des guignols, c'est de la méchanceté gratuite qui n'a pas d'autre nom que blasphème! Ce qu'ils disent est tout simplement inadmissible. Mais pour revenir à l'affiche, c'est différent car si on n'aime pas les guignols, on n'a qu'à zapper; or devant cette affiche somme toute provocante, on est obligé de s'arrêter et d'essayer de comprendre ce discours. C'est comme si tu te balladais dans la rue et que tous les gens que tu croises te crient à la figure de te convertir à telle ou telle religion. Que faire dans ces cas-là?

[quote="Pisistrate":2czbvlbi]P.S. : c'est une affiche publiée par qui?[/quote:2czbvlbi]

.wink.

Euh.. bonne question. Je ne sais pas, je te le dirais quand je la reverrai Image not found or type unknown

moko

Par **Yann**, le **31/07/2004** à **17:50**

Je n'ai pas vu cette affiche, mais d'après ce que tu en dis ça ne me choque pas trop. Je crois que ça me ferais plus sourire qu'autre chose. Je suis catholique (même si je ne pratique plus), et franchement cette affiche m'indiffère, il faut relativiser.

Elle est stupide dans le sens où je la trouve réductrice. En gros elle dit si t'es catho alors t'es forcément contre le mariage homo, et si t'es pas catho alors tu dois être pour le mariage homo. Alors que c'est loin d'être aussi simple!

C'est juste une campagne de pub contre l'Eglise. Il y en a eu d'autres et il y en aura d'autres. Ce qui me chagrine c'est que si on fait une campagne de pub contre l'Islam on se fait traiter de raciste, si on en fait une contre le judaïsme on se fait traiter d'antissémite, alors que taper sur les catholiques semble heurter moins de monde. Pourtant dans beaucoup de domaines elles se rejoignent! (Notamment dans celui qui est traité ici). Mais bon c'est un autre sujet.

Par **Pisistrate**, le **01/08/2004** à **17:43**

...

Par **moko**, le **01/08/2004** à **17:55**

[quote="Pisistrate":r9eixur4]Si tu n'aime pas les sketches des Guignols ou l'on voit le pape empaillé, ou sniffer de la coke, etc. tant pis pour toi[/quote:r9eixur4]

C'est vrai que c'est drôôle de se moquer des personnes séniles et malades !!! Oh lala je pouffe de rire !!!

Par **Olivier**, le **01/08/2004** à **17:58**

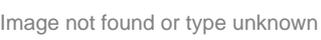
excuse moi d'être un peu brutal, mais j'aimerais qu'on arrête d'orienter le discours sur les méchantes religions qui ne font rien que de faire des bêtises et de corrompre l'esprit des pauvres gens (alors que c'est totalement faux celà dit en passant).

Donc merci en raison du principe de laïcité qui gouverne la République Française (si si on a même fait une loi là dessus qui ne sert absolument à rien...) de changer de sujet, sinon je vérouille

Merci

Par **moko**, le **01/08/2004** à **18:06**

Pas de ~~prop~~ Olivier. Qu'est-ce que tu penses de l'affiche toi? (ça c'est en rapport avec le

WIKI.
sujet) 

Par **Olivier**, le **01/08/2004** à **18:08**

pas vu désolé..... si quelqu'un peut me faire passer une photo...

Par **Vincent**, le **01/08/2004** à **23:25**

Après Olivier, me voici pour un rappel à l'ordre...

Avant toute chose, juristudiant est certes un forum de libre expression avec un rapport plus ou moins direct avec la matière juridique, mais il serait plus qu'appréciable d'aller au delà des arguments du café du commerce...

Pour ce qui est des religions, jetez un coup d'œil au topic sur l'héritage chrétien (<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=378>)

[b:1oo8c57q]Afin d'éviter une éventuelle rechute dans ces lieux communs, veuillez ou vous abstenir ou raisonner avant de vous exprimer.[/b:1oo8c57q] MERCI

Par **Superboy**, le **02/08/2004** à **11:47**

[quote="moko":3p4x55ms]Je m'insère subrepticement dans votre dialogue car j'ai vu aujourd'hui quelque chose qui m'a vraiment choqué!
Il s'agit d'une affiche placardée dans les rues de Metz (et peut-être ailleurs aussi) qui présente des photos de couples homosexuels masculins et féminins s'embrassant. Le slogan de l'affiche est : "Le mariage homosexuel: l'Eglise a choisi son camp! Débaptisez-vous!"
Personnellement, n'étant pas pratiquant mais uniquement respectueux des valeurs religieuses de chacun, j'ai été profondément surpris par cette phrase. Ainsi, je vous demande (et surtout à ceux ayant voté POUR le mariage homo) ce que pensez de cette affiche. Merci.

:wink:

moko Image not found or type unknown [quote:3p4x55ms]

En fait je n'ai pas vu l'affiche mais je pense que ça m'aurait bien fait marrer . Maintenant je pense que je n'aurai été ni choqué ou surpris. D'un autre côté ça ne me choque pas de voir deux personnes du même sexe se tenir par la main ou s'embrasser dans la rue. Surtout que les homos influencent quand même certains milieux comme la mode, la pub.
tu sais vins2050 les mentalités ne vont peut-être changer pas si vite mais il y a un moyen d'initier le changement ça serait pas si mal je trouve.
Je ne suis pas sûr que les réformes genre IVG beaucoup de personnes y étaient favorables. Pourtant maintenant c'est plutôt l'inverse....

Par **moko**, le **02/08/2004** à **15:50**

:(

Bon et bien je n'ai malheureusement pas trouvé l'affiche sur internet.. Image not found or type unknown

Je tenais quand même à préciser que ce n'est pas l'image qui me choque mais l'incitation à l'apostasie.

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **02/08/2004** à **16:57**

...

Par **jeeecy**, le **02/08/2004** à **18:52**

nous laissons les gens s'exprimer Pisistrate
pourtant ce n'est pas la peine de gueuler, de sortir des grossièretés et j'en passe

on peut faire part de son opinion sans pour autant avoir besoin ni d'un vocabulaire soutenu, ni d'un vocabulaire vulgaire

a bon entendeur...

Jeeecy

Par **vins2050**, le **04/08/2004** à **08:44**

Je comprend un peu ton point de vue pisistrate mais je reste sur ma potision
Pour les modérateurs ils ne font que ce qu'on leur demande, c'est à dire à rester courtois et poli et en aucun cas il est nécessaire de manier le langage soutenu ni même vulgaire
Je n'ai jamais fait de droit de m'avie et je pense me débrouiller pas trop mal
si (comme Yann l'a fait et je ne lui en veux pas du tout) un modérateur édite ton post c'est pour la bonne cause et ce n'est en rien de la censure
Il faut savoir respecter certaines règles de vie en communauté c'est tout

Par **fabcubitus1**, le **04/08/2004** à **16:55**

Tout d'abord, voici ma vision de la religion :

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=277>

Ensuite, à mon avis, nous voyons tous énormément de choses choquantes dans la vie de tous les jours que cette affiche me ferait rire plus qu'autre chose. L'autre jour, je suis tombé sur une pub pour des salades où il y avait un enfant qui disait à son grand-père : "C'est toi le vieux crouton, papi", ça, ça m'a un peu choqué j'avoue. Il y a aussi cette affaire au Paraguay, LA HONTE!!! J'en passe et des pires!

Quant aux Guignols de l'info, c'est une autre vision de l'actualité, ils l'exagèrent, ils accentuent plus ou moins la réalité, pour le Pape, je pense qu'ils ont un peu raison, moi, ça me sidère de voir tant de monde suivre un leader moribond, il ne tient plus debout l'ordre des cardinaux devrait le destituer et le faire remplacer.

Encore un mot sur la religion : A-t-on besoin de croire en un Dieu pour être quelqu'un de bien? Croire en soi-même n'est-t'il pas meilleur, pourquoi ne pas se laisser guider par une volonté commune de bien être qui viendrait du plus profond de notre cœur, plutôt que de laisser

guider nos esprit par une volonté soit-disant supérieure de bien être et de bonté.
Religieux ou non-religieux, nous avons tous une part de bonté en nous.

Par **moko**, le **04/08/2004** à **17:41**

[quote="fabcubitus1":1amomadh]pour le Pape, je pense qu'ils ont un peu raison, moi, ça me sidère de voir tant de monde suivre un leader moribond, il ne tient plus debout l'ordre des cardinaux devrait le destituer et le faire remplacer.[/quote:1amomadh]

On est Pape jusqu'à sa mort !! Je ne vois pas du tout pourquoi il faudrait le destituer ? eh, c'est pas un président! C'est un guide spirituel et le **Souverain temporel des États pontificaux**.

(cf donation de Pépin le Bref au pape de son époque Image not found or type unknown)

<http://www.herodote.net/histoire07180.htm>). Il est comme un monarque! T'as déjà vu qu'on destituait un monarque ? Pourquoi ne pas avoir destitué Carles VI parce qu'il était fou ou Louis XVI parce qu'il était serrurier ? ... C'est la même chose.

[quote="fabcubitus1":1amomadh]Religieux ou non-religieux, nous avons tous une part de bonté en nous.[/quote:1amomadh] :lol:

C'est aussi valable pour les terroristes ça ? Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **05/08/2004** à **09:55**

:evil: :evil: :!:

Image not found or type unknown **Bon c'est pas un forum religieux ici** Image not found or type unknown

Je reprends ce qu'a dis Vincent, on revient au sujet du post sinon on bloque le sujet! On sait qu'on est pas tous d'accord sur la religion ici, mais arrêtons d'en parler car ce n'est pas la question et ça risque encore de dégénérer. :schoking:

Je vous rappel le sujet du post le mariage homosexuel.
Le prochain qui nous parle d'église :tomate: :shoot:

Par **moko**, le **05/08/2004** à **13:04**

je pense que si on parle de religion dans le mariage homosexuel, c'est qu'il y a une raison.
Mariage et religion sont indéniablement liés.

En ce qui concerne le mariage homo, je crois que presque tous les arguments, qu'ils soient pour ou contre, ont été apportés dans les premières réponses de ce post.

[img:3e2a3uoo]http://perso.wanadoo.fr/pijoke/non-tuepas.gif[/img:3e2a3uoo]

Par **Superboy**, le **05/08/2004 à 16:33**

:roll:

Néanmoins la question est : est-ce que les auteurs de l'affiche ont tort? Image not found or type unknown

Par **gritche**, le **06/08/2004 à 00:19**

[quote="moko":1bdf1bh0]Mariage et religion sont indéniablement liés.

[/quote:1bdf1bh0]

c est un point de vue interessant mais seulement si les epoux choisissent de se marier à l'église ou auprès d'une religion quelconque.

Sommes nous donc en train de debattre sur le mariage civil ou religieux des couples homosexuels ?

en tous les cas il me semble tres peu probable que l'Eglise accepte un tel mariage avant longtemps.

Pour relancer le debat un peu moins sur l'aspect religieux (pour ces braves modérateurs qui s

arrachent les cheveux Image not found or type unknown)

y en a t il parmi vous qui auraient trouvé l'adresse d'un site où on pourrait consulter une déclaration de mariage et le document officiel que lit le maire à la cérémonie (j'en ignore le nom) y a t il réellement des passages de ces documents officiels qui sont contradictoires avec un mariage de deux personnes de même sexe ?

merci

Par **fabcubitus1**, le **06/08/2004 à 03:36**

En fait, si Moko a écrit que Mariage et religion sont indéniablement liés, c'est parce que le mariage correspond à une certaine vision de cette institution, en France, c'est la vision catholique (religion qui a régné sur notre pays), en revanche dans d'autres états, c'est basé sur d'autres principes qui viennent de la religion musulmane (si je ne me trompe pas), où la polygamie est acceptée.

En fait, il a mis ça, parce que les théoriciens du mariage sont les religieux, et qu'à part eux, il n'y a pas ou peu d'école de pensée sur ce sujet.

Pour les autres posts d'ordre religieux, il existe un topic dans divers.

Sinon, ce que dit le Maire, c'est aux articles 212 et suivant du Code civil voir sur

[url:3e7ab3u8]http://www.legifrance.gouv.fr[/url:3e7ab3u8], ça parle seulement de "Famille", et "élever les enfants". Mais aucun couple marié n'est contraint d'avoir des enfants.

Par **jeeecy**, le **06/08/2004** à **08:48**

en France il existe deux sortes de mariage : celui civil et celui religieux

celui religieux ne depend comme son nom l'indique que de la religion donc est independant de la volonte legislative

quant a celui civil c'est bien entendu celui dont il est question depuis le debut du post : c'est ce mariage que certains voudraient voir possible pour les homosexuels

personnellement j'estime qu'une autre institution avec des avantages equivalents devrait être créé pour ces personnes car il faut bien differencier les 2. En plus il est vrai que le mot mariage en France a encore une tres forte connotation religieuse et que de ce fait les homosexuels en seraient exclus

Par **Raph**, le **14/10/2004** à **20:56**

[quote="Mathieu":96yo0h11] De plus, il faut reconnaître que les couples homosexuels ont pour premières intentions de bénéficier d'avantages fiscaux et successoraux, or le mariage exige que le consentement mutuel des époux ne soit pas fonder sur des questions fiscales et successorales.[/quote:96yo0h11]

Pour moi c'est le meilleur argument juridique en faveur du non.

De plus en ce qui concerne les enfants, il y avait des psys l'autre jour à la télé, qui expliquaient que les études sur les enfants élevés par des couples homo s'arretaient a l'adolescence voir fin d'adolescence chez ces enfants (forcement puisque cela ne fait pas si longtemps que les homo adoptent), et que la plus part des problèmes chez un humain apparaissent au debut de l'age adulte... Donc en gros on ne connait pas encore les resultat d'une education de parents homosexuels.

De plus ces études sont pour la plus part originaires des Etats-Unis, et le culture anglo-saxonne est très differente de la culture latine francaise. Et une difference de culture peut enormement faire varier les comportements des individus.

Ensuite petit HS pour revenir sur le prevervatif et l'eglise... dans la logique de l'eglise tu te marie vierge et tu restes fidèle, donc pas besoin d'utiliser de presrvatif, car cela sous entendrait que tu vas voir ailleurs... (je suis athée, mais un peu de culture ne fait de mal a personne)

Par **regisb**, le **22/10/2004** à **15:06**

Bonjour à tous,

j'ai lu 4 pages sur 9 de vos messages car je manque de temps.

Une idée forte est affirmée en ce qu'une institution similaire au mariage pourrait être créée en faveur de homosexuels (même droits économiques, fiscaux...). Ce à quoi Lacuna et peut-être d'autres sont opposés.

Frédéric fait une brillante démonstration et permet de faire tomber quelques idées reçues.

Non Lacuna, il n'y a pas de discrimination dans positions adoptées car les données en présence ne sont pas les mêmes. La finalité de procréation est assurément un point que l'on ne peut ignorer.

Frédéric, je ne suis pas certain des objectifs que tu prêtes à un état laïque comme nécessairement étranger à toute idée de procréation et de préparation de l'avenir. L'état n'est pas un G.O. chargé d'organiser la vie d'un club med. Les incitations aussi importantes que diverses à la natalité sont là pour le démontrer.

De plus, Oliver, Vins, et Jeecy ont raison lorsqu'ils affirment que la religion a à voir avec le débat (bon j'ai senti sur les derniers messages que les propos se perdaient en divagations). On ne peut pas radicalement fermer les yeux là-dessus sans "prêcher pour sa paroisse" de façon grotesque.

Je crois qu'il y a deux intérêts contraire actuellement en présence aux yeux du Législateur (et peut-être un troisième).

- Le premier est celui des homos qui n'aspirent pas qu'à des facilités économiques (sinon le problème serait facile à régler et le PACS n'aurait qu'à être réformé), mais surtout à une CONSECRATION, une RECONNAISSANCE en devenant l'égal d'une institution fondamentale en France.

Je crois que c'est le TITRE qui importe beaucoup pour eux. Pas le régime attaché au mariage : fidélité? secours? assistance? cohabitation? Ces devoirs sont clairement dévalorisés aujourd'hui. C'est une évidence... Lacuna a raison de parler d'un (quasi) Contrat.

Bref, le régime du mariage n'a pas d'importance dans les revendications des homosexuels.

- le second, c'est celui de ceux qui estiment que le Mariage religieux à beaucoup d'importance et une signification forte. Ces derniers estimeront à un moment donné de leur vie que le choix qu'ils vont prendre de se marier sera le plus important de leur vie. Et cet acte une fois réalisé officialisera une situation aux yeux de la société entière. Cette valeur symbolique est précieuse et les conseils légués par la tradition ne sont pas tous à foutre au feu.

Hétéros, homos, Chrétiens, Laïques... regardons les choses en face :

- lorsque l'on s'engage dans les liens du mariage, on espère qu'il va durer pour toute la vie ou au moins longtemps (Et même la tonitruante Lacuna le sait comme toute le monde). Sinon on se marierait pas du reste...

- de même tout le monde sait que les choix à opérer dans son comportement vis-à-vis de l'autre sont difficiles et souvent sujets à critiques et divergences.

Faire cohabiter deux personnes une vie entière à l'heure d'aujourd'hui est un véritable sacerdoce.

Alors, qu'un milieu traditionnel (musulman, catholique, juif...) nous incite à adobter certains

comportements car on sait que l'Autre l'attends, est un sacré coup de pouce pour nous aider à faire perdurer notre union.

On m'a personnellement éduqué à être fidèle et j'y adhère. Mon amie attendra cette qualité de moi. Bien. Sur ce point on est compatible.

Je n'aurais pas reçu ce lègue, je n'aurais que faire de tromper ma copine de temps en temps le temps d'un voyage ou de me taper ma secrétaire.

C'est peut-être ce lègue qui est en jeu :

- il ne servira à rien aux homos car il n'aurait aucune légitimité historique.
- il serait, je le pense, dévalorisé par la consécration d'un "mariage" homo.

Bilan :

- Créons une institution qui assure les nécessaires droits économiques indispensables à un couple homo
- ne lui donnons pas le nom de mariage
- Participons tous à lutter, en nous même et autour de nous, contre l'homophobie.

Ex : un ami est homo et je mange avec lui régulièrement.

Ex : un homo est un con, et je le lui dit pour cette raison sans divaguer.

Le troisième intérêt aux yeux du législateur est celui de l'enfant ...

Sur ce point, je crois que vous avez longuement débattu ...

Je noterai que l'Eglise catholique a récemment baptisé un enfant adopté par un couple homo...

Nous ne verrons les résultats de cette éventuelle autorisation que dans l'avenir.

Je crois qu'il est des évidences qui nous rappellent parfois à l'ordre : on n'éduque pas un enfant n'importe comment. Il est notamment établi que les enfants issus de familles traditionnelles (au sens qu'elle n'ont pas subi de divorce) ont des chances de réussites scolaire et d'insertion sociale plus grandes que chez les autres. Mais cela n'explique rien, je le concède sans réserve.